



FMES
Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

34

SESSION

MÉDITERRANÉENNE

DES HAUTES

ÉTUDES

STRATÉGIQUES

**REGARD
SUR LA...**



WWW.FMES-FRANCE.ORG

CADARACHE ISTRES

01



11 - 14
OCTOBRE 2023

« Dans quel monde vivons-nous ? »

Laurent Kolodziej
Général de corps d'armée (2S)

C'est avec cette interpellation que le Vice-amiral d'escadre (2S) Pascal AUSSEUR, directeur général de l'institut FMES, a ouvert le 12 octobre dernier le séminaire inaugural de la 34ème session méditerranéenne des hautes études stratégiques (34ème SMHES). C'est une longue odyssee dans laquelle s'embarque la trentaine d'auditeurs de la 34ème SMHES car toutes et tous ont choisi cette singulière formation pour mieux comprendre les évolutions du monde en les abordant par la géopolitique et la géostratégie ; disciplines que la FMES tient pour essentielles pour des décideurs et qu'elle s'évertue à faire mieux connaître et pratiquer. Or le monde d'aujourd'hui est bien différent de ce qu'il était il y a dix ans mais surtout il ne ressemble en rien aux projections qu'on en faisait à l'époque. Alors qu'on espérait avoir pérennisé le modèle occidental globalisé et centré sur le commerce et l'économie, ce dernier s'effondre sous nos yeux et laisse place à un monde en fragmentation, déstabilisé, parcouru de forces centrifuges et qui laisse craindre que le chaos soit sa seule matrice. De surcroît, de cette profonde mutation émerge une relégation de l'Occident et une contestation des règles qu'il a édictées et qui toutes se fracassent sur la dure réalité du retour des rapports de force, des Etats et de la puissance comme clefs de lecture et comme ferments des relations internationales. La conférence qu'a donnée, au terme de ce premier séminaire de la 34ème SMHES, le Docteur Pierre RAZOUX n'a pas dit autre chose. En effet Pierre RAZOUX a démontré que la rivalité entre la Chine et les Etats Unis sera le fil conducteur de la recomposition des grands équilibres mondiaux des trente ou quarante années à venir ; ce que feront les autres parties du monde s'interprètera en fonction de cette rivalité qui, pour beaucoup de pays et à commencer par la Chine, se nourrit d'une immense rancœur et d'un profond mépris à l'égard de l'Occident.





Une fois ce cadre général donné, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES pourront y superposer le thème qui structurera leurs travaux et qui cette année est le suivant : « les conséquences de la guerre en Ukraine en Méditerranée ». Au fil des séminaires qui ponctuent la formation, ils pourront développer leur réflexion et la nourrir de ce que les visites et les conférences leur apporteront selon les thèmes abordés durant chacun des séminaires.

Le premier de ces thèmes aurait pu être baptisé « enjeux et outils de la puissance » car il a été organisé autour de deux pôles. Celui de Cadarache où les auditeurs ont pu aborder le thème de l'énergie et celui de la base d'Istres où l'armée de l'air et de l'espace et le centre d'essais en vol de Dassault Aviation leur ont été présentés.

La journée du 12 octobre, consacrée à l'énergie a été partagée entre une visite du CEA de CADARACHE le matin et celle du projet ITER dans l'après-midi. Le CEA de Cadarache et ses missions ont été présentés par le directeur du site, Mr Christophe BOURMAUD, qui a particulièrement insisté sur la mutation du site de Cadarache et son évolution vers la recherche de solutions innovantes tout en conservant sa vocation de pionnier dans l'énergie issue de la fission nucléaire ; EPR et SMR (*small modular reactors*) en sont les projets phares. A l'issue de ce panorama général, les auditeurs se sont fait présenter le futur réacteur de recherche Jules Horowitz ainsi que l'état des recherches et du développement des SMR. En outre les auditeurs ont, pour la toute première fois, pu visiter l'institut de biosciences et de biotechnologies d'Aix Marseille (BIAM) installé sur le site du CEA. Ainsi ils se sont informés sur les travaux du BIAM sur le vivant et les perspectives que ces recherches ouvrent en matière d'énergie, de captation du CO₂ ou d'adaptation aux effets du changement climatique. S'il en fallait un, le BIAM est le parfait symbole du caractère innovant et pluridisciplinaire du CEA de Cadarache qui reste un site d'excellence scientifique sans équivalent au cœur de la région PACA.



L'après-midi la visite du projet ITER (*International Thermonuclear Experimental Reactor*) a maintenu l'attention des auditeurs au plus haut niveau. Ce projet multinational aux ambitions et aux dimensions

prométhéennes ne vise rien moins qu'à reproduire sur terre la fusion nucléaire telle qu'elle se produit dans les entrailles du soleil. Rassemblant 35 pays, ITER est l'incarnation de la capacité humaine à transcender les différends et à unir les volontés autour d'un projet dont la portée dépasse l'horizon d'une vie comme l'était naguère la construction des cathédrales et dont l'ambition est de fournir à l'humanité une énergie propre et quasiment sans limite. Concrètement le cœur du projet, c'est la construction d'un énorme *tokamak*, nom d'origine russe donné à un dispositif de confinement magnétique permettant la physique des plasmas et ouvrant donc la possibilité de produire de l'énergie par fusion nucléaire. De la taille d'un immeuble de dix étages, le tokamak ITER est en cours d'assemblage tandis que les installations nécessaires à son fonctionnement comme la production d'énergie nécessaire à son allumage et celle du froid nécessaire au fonctionnement de ses aimants sont presque toutes achevées. Les premiers essais de fonctionnement sont prévus vers 2030 et un essai de fusion nucléaire pourrait être tenté dans la décennie qui suivra. Si elle réussit, cette expérimentation ouvrirait alors la voie à une sortie définitive des énergies fossiles. Porteur d'une telle espérance, le projet ITER s'il se concrétise pourrait donc offrir une issue à la fatalité d'une humanité dépendante des énergies fossiles qui est en passe de s'autodétruire en rendant inhabitable la planète qui l'héberge.



Ainsi au cours de cette formidable journée, les auditeurs de la 34ème SMHES ont pu toucher du doigt les enjeux liés à l'énergie et à quel point ces derniers peuvent être déterminants pour les Etats. Posséder des ressources énergétiques, maîtriser leur production, leurs flux ainsi que tous les facteurs qui déterminent leur marché est aujourd'hui un atout précieux pour tout pays et ceux de l'espace

méditerranéen ne font pas exception.



La journée du 13 octobre s'est entièrement déroulée sur le site de la base aérienne N°125 d'Istres. Après le thème de l'énergie, l'objectif était de présenter aux auditeurs d'autres outils de puissance. Le premier est purement militaire puisqu'il s'est agi d'explorer l'une des trois composantes majeures des armées françaises : l'armée de l'air et de l'espace. Le second était plus industriel et civil : le centre d'essais en vol du groupe Dassault Aviation.

Orchestrée de main de maître par la colonelle Anne Laure MICHEL, commandant la base aérienne 125, cette visite du 13 octobre matin a permis aux auditeurs d'entrer de plain-pied dans les problématiques auxquelles l'armée de l'air et de l'espace est aujourd'hui confrontée dans un monde où la conflictualité évolue vite et dans lequel les crises s'articulent selon le triptyque compétition, contestation, confrontation. Dans ce cadre, la vision stratégique du général chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace a été détaillée, illustrant ce qu'il faut exactement comprendre des trois verbes qui résument cette vision : Décourager, Défendre, Défaire. De plus, la BA 125 étant une base en partie dédiée à la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, un exposé spécifique sur le sujet a été fait aux auditeurs appelant ainsi leur attention sur ce qu'implique pour un pays le fait d'être un Etat dit « doté ». Ensuite, la colonelle MICHEL a repris la parole pour présenter en détail les spécificités de la base qu'elle commande et ses perspectives d'évolution. Plus grande base aérienne d'Europe, la BA 125 se distingue en effet par la multiplicité de ses missions et tout particulièrement par son rôle central dans la projection de puissance et de force puisqu'elle va bientôt en devenir le pivot en assumant la fonction de « Hub des armées ». Enfin, la matinée s'est poursuivie par une présentation détaillée de quelques avions : le MRTT et son prédécesseur et par des démonstrations de spécialités liées à la protection et à la sécurité du site : pompiers, commandos de l'air, défense sol-air. Enfin, un déjeuner aussi savoureux que chaleureux partagé avec de nombreux aviateurs de la BA 125 a permis aux auditeurs de poursuivre avec eux les échanges initiés au cours de la matinée mais aussi d'évoquer ses sujets plus intimes comme la motivation et les conditions d'exercice du métier. Au bilan, cette matinée très dense a permis aux auditeurs de la 34^{ème} SMHES d'approcher les problématiques d'une des trois grandes composantes des armées françaises et de mesurer l'effort fait par la nation pour se doter d'un tel outil moderne, efficace, ouvert sur le monde et la société tout en restant totalement dédié à sa mission centrale de défense de la France et des Français.



13/10/2023

FMHES

À LA DÉCOUVERTE DE LA

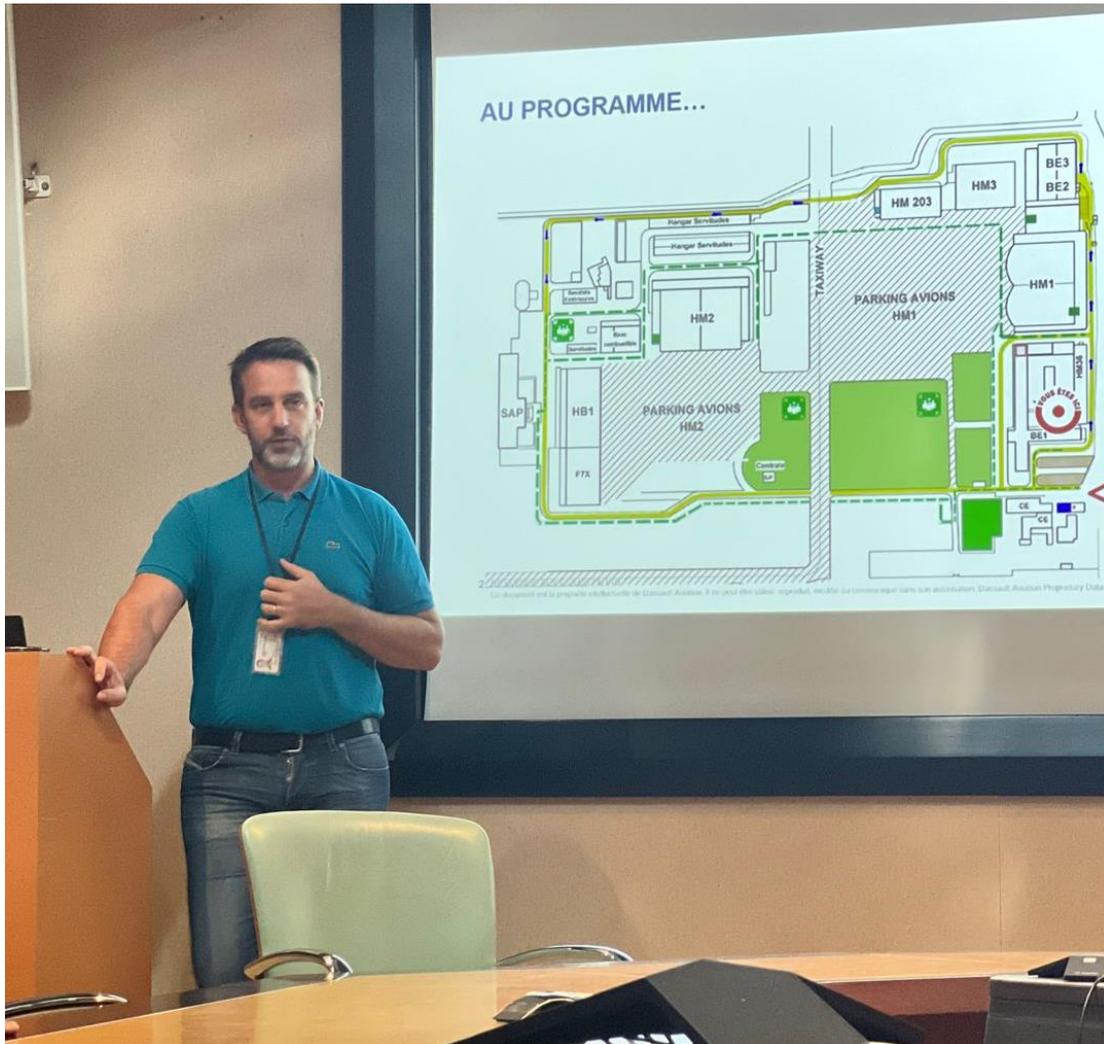
BASE **125**
AÉRIENNE
— ISTRES
CHARLES MONIER



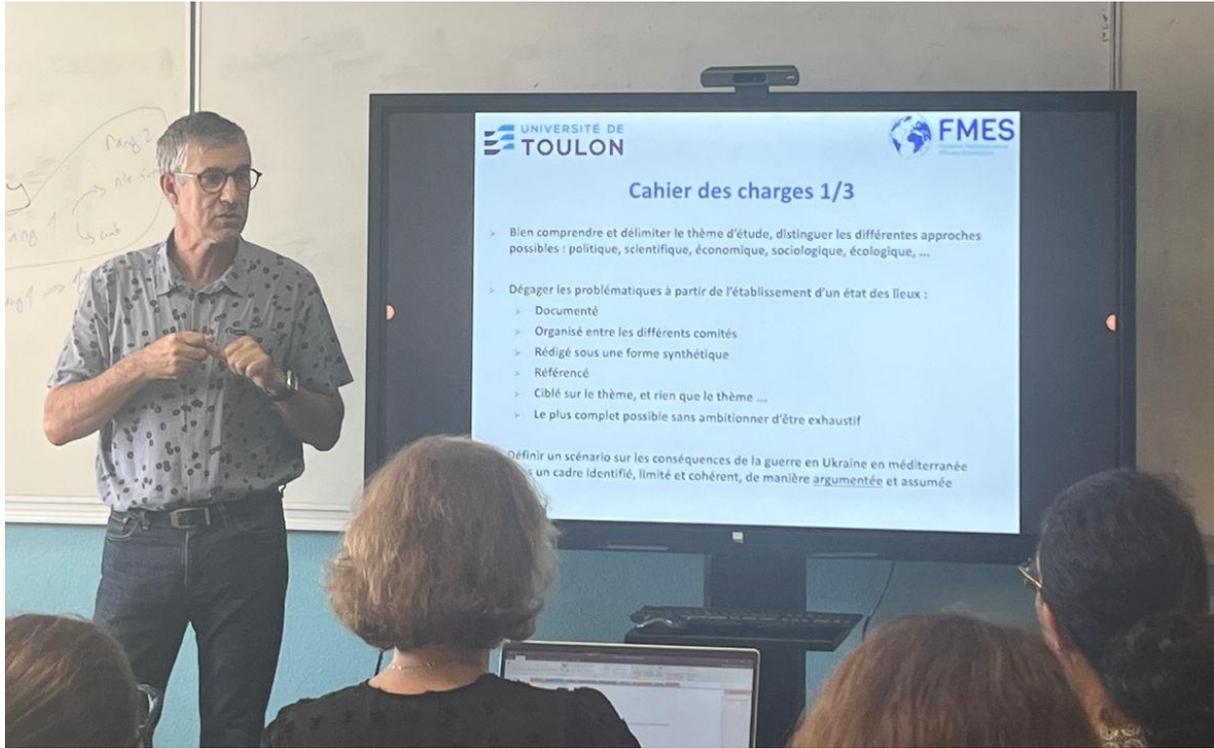




Le reste de la journée a été consacré à la visite du centre d'essais en vol du groupe Dassault Aviation. Situé dans l'enceinte de la BA 125, ce centre d'essais en vol bénéficie ainsi d'infrastructures exceptionnelles et notamment de la plus longue piste d'Europe (5 000 mètres) mais aussi de la présence d'organismes, comme la DGA, avec lesquels Dassault Aviation coopère quotidiennement. Accueillis et guidés par Igor GAUFFRETEAU, ancien auditeur de la 33^{ème} SMHES, les auditeurs ont pu mesurer les enjeux du groupe et l'importance d'un centre d'essais comme celui d'Istres pour rester au meilleur niveau de performance tout en innovant. Ensuite les auditeurs ont enchaîné avec une visite des bancs d'essai et des ateliers. Ils y ont vu le travail fait pour moderniser les appareils « Rafale » et qualifier le dernier né de l'aviation d'affaires, le Falcon 6X. Au total, les auditeurs ont pu approcher les problématiques et les enjeux d'un groupe industriel de niveau mondial qui opère dans un secteur de très haute technicité : celui de l'aéronautique militaire et civile. Les choix stratégiques à faire en matière d'organisation, d'implantations, d'alliances, de coopérations, d'axes de développement sont tous d'importance majeure pour conserver au groupe sa position parmi les tous meilleurs mondiaux et son impact pour la France en matière de partenariats et d'influence.



Les outils de la puissance se forgent ainsi. Comment et à quel prix les maintenir au meilleur niveau et en user, à quelles fins et pour quels résultats ? Telles sont les questions que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ont pu se poser à l'issue de cette dense journée passée à Istres au contact de l'armée de l'air et de l'espace et du centre d'essais en vol du groupe Dassault Aviation. Leur cheminement intellectuel à la découverte de la géopolitique, des paramètres et des outils qui la façonnent en a très certainement été enrichi. C'est en tous cas ce que la plupart des auditeurs a pu conclure lors de la matinée du samedi 14 octobre. Rassemblés à Toulon au siège de la FMES pour clore ce premier séminaire de la 34^{ème} SMHES, les auditeurs y ont reçu de la part de l'équipe pédagogique de la FMES et de l'Université de Toulon quelques informations complémentaires de calendrier, de méthode et d'organisation afin d'optimiser leurs futurs travaux.



Cahier des charges 1/3

> Bien comprendre et délimiter le thème d'étude, distinguer les différentes approches possibles : politique, scientifique, économique, sociologique, écologique, ...

> Dégager les problématiques à partir de l'établissement d'un état des lieux :

- > Documenté
- > Organisé entre les différents comités
- > Rédigé sous une forme synthétique
- > Référencé
- > Ciblé sur le thème, et rien que le thème ...
- > Le plus complet possible sans ambitionner d'être exhaustif

Définir un scénario sur les conséquences de la guerre en Ukraine en méditerranée
dans un cadre identifié, limité et cohérent, de manière argumentée et assumée

PARIS

02



16 - 18
NOVEMBRE 2023

« Connaitre et anticiper »

Laurent Kolodziej

Général de corps d'armée (2S)

C'est sous l'angle de la première des cinq fonctions stratégiques qui, en France, structurent la stratégie de défense et de sécurité nationale, que les auditeurs de la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques (34^{ème} SMHES) ont conduit leur second séminaire à Paris du 16 au 18 novembre 2023. Ce rendez-vous parisien est toujours une étape importante dans le parcours des auditeurs de nos sessions méditerranéennes. Destiné à leur présenter les principaux centres qui participent à la fonction « connaissance et anticipation » au sein de l'appareil d'Etat français, il prépare aussi le séminaire organisé à Bruxelles au mois de février qui leur permettra de disposer d'une vision complémentaire et approfondie de l'ensemble des centres de décisions impliqués dans la mise en œuvre de notre défense et de notre sécurité à l'échelle européenne. Après Istres et Cadarache qui, en octobre, leur avaient dévoilé des aspects fondamentaux et structurants de la puissance d'un Etat : sa capacité à innover, à maîtriser ses ressources et son approvisionnement énergétique, les efforts qu'il fait pour préparer son avenir technologique et industriel, les outils de puissance et d'influence dont il se dote ; il était donc pertinent de poursuivre l'examen des facteurs de puissance de l'Etat en explorant quelques-unes de ses institutions clef dans les domaines cardinaux que sont le Renseignement et les relations diplomatiques et internationales. Aller à la rencontre de tels acteurs qui, au quotidien, proposent des options au pouvoir exécutif pour répondre aux multiples exigences induites par une situation internationale sans équivalent depuis la fin de la Seconde guerre mondiale avait donc beaucoup de sens pour une session dont le thème d'étude est celui des conséquences en Méditerranée de la guerre en Ukraine. De surcroît, passer par Paris permet aussi d'y poursuivre la découverte des perles technologiques dont la France a su se doter ; ce séjour parisien a donc permis aux auditeurs de mieux connaître l'une d'elles : l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA).



Pendant ces trois journées, les auditeurs ont eu cette année l'honneur d'être les hôtes du prestigieux Yacht Club de France. Idéalement situé à quelques pas de l'Arc de Triomphe, ce club offre des conditions idéales pour y tenir un séminaire : confort, discrétion et une accessibilité permettant à tous les intervenants de venir à la rencontre de la 34^{ème} SMHES avec la plus grande facilité. Dans une belle unité de temps et de lieu, les auditeurs ont donc débuté ce séjour parisien par une première journée dense et studieuse pendant laquelle quatre organismes se sont succédé au pupitre : le secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale (SGDSN), la direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des armées, la direction du renseignement militaire (DRM) et enfin le pôle relations internationales de l'état-major des armées (PRIM-EMA).

Discret car se tenant à dessein éloigné des turbulences médiatiques, le SGDSN est un organe essentiel du fonctionnement de l'Exécutif. Placé sous l'autorité de la Première Ministre, sa mission de coordination et de synthèse entre les ministères s'exprime tout particulièrement par les Conseils de défense que le SGDSN prépare, conduit et dont il exploite les décisions. Ce mécanisme est particulièrement utile pour décider vite et bien en situation de crise et d'urgence comme l'illustre l'exemple des 84 conseils de défense qui se sont tenus pendant les phases les plus aigües de la crise COVID 19. Plus particulièrement tourné vers les questions de défense et de sécurité, le SGDSN est un échelon particulièrement important pour coordonner la réponse du gouvernement face aux crises et aux chocs internationaux comme ceux de la guerre en Ukraine ou plus récemment de l'attaque du Hamas contre Israël.



Descendant de quelques crans dans l'organigramme de l'Etat, les auditeurs ont ensuite entendu un représentant de la DGRIS. Figurant avec l'EMA, le Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) et la Délégation Générale de l'Armement (DGA) parmi les subordonnés directs du ministre des armées, la DGRIS est la tête pensante du ministère des armées en matière de stratégie et de relations internationales. C'est à cette direction qu'échoit, en coordination étroite avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la gestion des relations de la France avec ses partenaires en matière de défense que ce soit dans un processus bilatéral ou dans le cadre d'alliances, comme l'OTAN, auxquelles la France est partie. Le représentant de la DGRIS a dressé un tableau complet des missions de sa direction notamment en

matière de stratégie et de prospective. Ensuite, en lien avec le thème d'étude de la 34^{ème} SMHES, il a dressé un tableau de l'espace méditerranéen, des tensions qui s'y nouent, des acteurs qui y émergent et des alliances qui s'y recomposent. Cet espace de tensions et de rivalités qui reste en même temps une zone de rencontre entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie reste au cœur de l'actualité géopolitique pour la France qui en fait une priorité dans ses réflexions stratégiques et dans les partenariats qu'elle noue et entretient avec les pays méditerranéens.

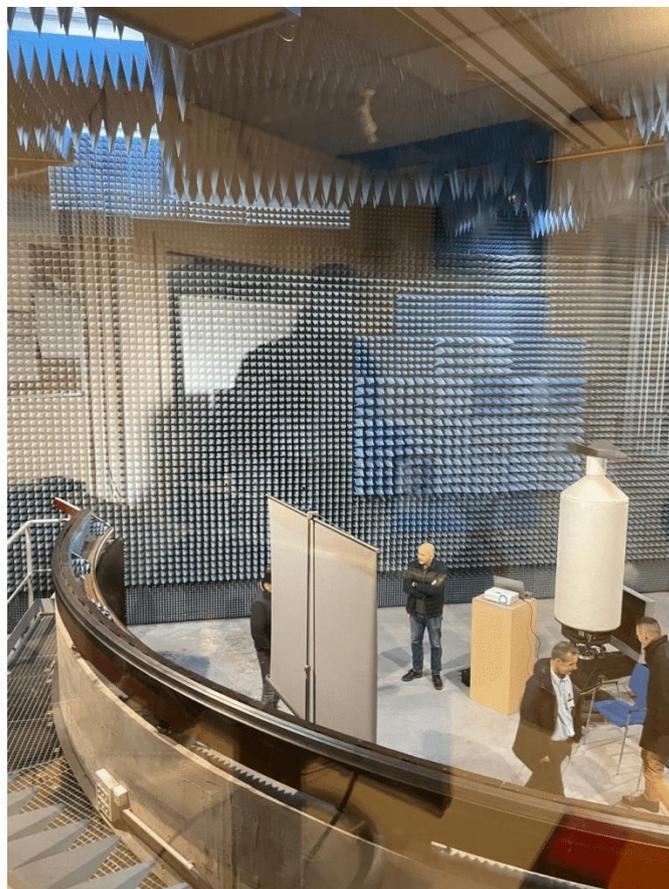
La conférence qu'a ensuite prononcée le représentant de la direction du renseignement militaire (DRM) a parfaitement confirmé cet axe. De surcroît, il a présenté aux auditeurs la communauté française du renseignement et la manière dont ses différentes composantes opèrent et se coordonnent afin d'assurer à l'Etat français l'autonomie d'appréciation indispensable pour un pays souverain qui, comme le nôtre, se positionne comme une puissance d'équilibres. Les missions de la DRM ont été illustrées par de nombreux exemples montrant comment le renseignement dans ses multiples facettes a éclairé la prise de décision du gouvernement et les défis que pose une telle exigence : exhaustivité, précision, objectivité, rapidité.

Cette première longue journée s'est ensuite achevée avec l'intervention d'un officier général du pôle relations militaires internationales de l'Etat-major des armées. Soulignant le haut degré de coordination du pôle RIM de l'EMA avec la DGRIS, cet officier a concentré son intervention sur les profondes mutations de la conflictualité et les chocs stratégiques qui caractérisent la période actuelle. La guerre en Ukraine, les guerres au Moyen Orient, les guerres dans le Caucase, les tensions dans la zone indo pacifique conduisent à reconsidérer les grilles de lecture qui ont prévalu durant les trente dernières années et à adapter l'outil de défense en conséquence. Insistant sur la dimension et la portée des crises et des chocs qui touchent ou concernent la France, le représentant du pôle RIM de l'EMA a souligné l'importance des alliances et des partenariats. Face à l'ampleur de ces crises et de ces chocs, eux seuls offrent de bonnes chances de les surmonter.

Au terme de cette journée dense et studieuse, un moment de détente a été octroyé aux auditeurs puisqu'ils étaient tous conviés à la soirée offerte à ses amis par la FMES sur la péniche « l'Evènement » fièrement amarrée en bord de Seine sur les quais du musée d'Orsay. Occasion pour le Président, le Directeur Général et le Directeur académique de la FMES de faire un bilan de l'année écoulée et de dresser les perspectives de celle qui s'ouvre, cette chaleureuse soirée regroupait de nombreuses et très hautes autorités civiles et militaires, des membres et des représentants d'institutions partenaires de la FMES dans le domaine de la géopolitique et de la géostratégie ainsi que des journalistes, des éditeurs et des chercheurs investis dans ces domaines. Leur présence n'était pas le fait du hasard puisqu'au cours de cette soirée a été remis le prix géopolitique de la FMES. Premier du genre, ce prix consacrant un ouvrage traitant d'un sujet géopolitique et publié au printemps 2023 a vu s'affronter vingt-cinq livres et essais qui étaient tous d'une très grande qualité. Au terme d'une sélection qui s'est étalée sur toute la période estivale et qui n'a pas cessé de gagner en intensité tant les ouvrages étaient tous passionnants, deux livres ont finalement été déclarés vainqueurs, à égalité. **Les ambitions inavouées** de Thomas GOMART et *Stupéfiant Moyen Orient, une histoire de drogue de pouvoir et de société* de Jean-Pierre FILIU se sont donc partagé lauriers, éloges et applaudissements chaleureux et nourris. Très différents par leurs sujets et leurs

approches, ces deux ouvrages ont suscité d'intenses débats au sein du jury qui a finalement décidé que distinguer les deux était le meilleur moyen de vraiment faire justice à leur très grande qualité.

A peine les souvenirs de cette belle soirée étaient-ils dissipés que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ont repris le rythme soutenu de leur séminaire. Le 17 novembre matin, ils sont allés à la découverte de l'ONERA. Sous statut EPIC (Etablissement public industriel et commercial) l'ONERA a, comme le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) été créé en 1946 sous l'impulsion du général de Gaulle avec pour objectif le développement d'une autonomie française dans les domaines énergétique et stratégique. Ses travaux sont donc centraux pour la défense dans les domaines cruciaux pour notre dissuasion que sont les vecteurs de l'arme atomique, les radars et tous les systèmes de détection associés. Les priorités de l'ONERA sont les travaux sur les nouvelles générations d'armes stratégiques, l'accès sûr et performant à l'espace et l'utilisation sécurisée de l'espace. Dans les murs de l'ONERA les auditeurs ont eu le très rare privilège de bénéficier de conférences et de démonstrations très pointues tout en restant pédagogiques sur les applications liées à la première et à la seconde révolution quantique, sur l'évolution des vecteurs hypersoniques et enfin sur les radars à très longue portée. Ces recherches et ces applications s'inscrivent dans la capacité qu'a la France à maintenir sa dissuasion et les différents outils qui la composent au meilleur niveau de performance et de fiabilité. Performance et fiabilité ont un prix élevé mais leur pertinence et leur qualité, comme l'illustrent l'ONERA, les recherches et les travaux de développement qui s'y mènent, placent notre pays dans le club très fermé des nations qui pèsent et continueront de peser dans le domaine de la dissuasion nucléaire. A l'heure où le monde semble de nouveau être à l'aube d'un embrasement général, disposer de tels atouts n'a pas de prix !



De retour à l'intérieur du boulevard périphérique, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ont terminé cette journée du 17 Novembre au centre de conférence du ministère de l'Europe et des affaires étrangères situé rue de la Convention ; à deux pas de la Tour Eiffel. Diplomate de carrière particulièrement expérimentée, Madame Audrey LESPERRES y a présenté l'organisation et les missions de son ministère ainsi que celles du service où elle est affectée : le centre d'analyse de prévision et de stratégie (CAPS). Après avoir évoqué les principales caractéristiques et résultats des récentes réformes qui ont touché le Quai d'Orsay, Madame LESPERRES s'est livrée avec talent et perspicacité aux nombreuses questions de son auditoire. La plupart de ces questions concernait les guerres en cours, tout particulièrement celles d'Ukraine et de Gaza et le positionnement des grands acteurs que sont les Etats Unis, la Chine, et l'Europe à leur égard. Sans prétendre prévoir l'avenir, Madame LESPERRES a beaucoup insisté sur l'indispensable coordination qui doit se renforcer entre Etats amis et alliés de la France. Elle a développé le rôle de sa diplomatie pour faire comprendre les positions françaises mais aussi interpréter, anticiper et expliquer celles de ses partenaires en Europe et outre-Atlantique tout en faisant de même s'agissant de ses adversaires. C'est le rôle du CAPS, à travers l'élaboration de scénarii qui informent et éclairent nos autorités sur la façon dont telle ou telle situation ou crise pourrait évoluer. Plus généralement c'est bien là la mission cardinale de ce ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui porte la voix et la vision de la France hors de ses frontières tout en tenant le gouvernement informé de l'état et de l'évolution du monde. Vaste et exigeante mission qui oblige celles et ceux qui l'incarnent à un travail de veille incessante que l'imprévu et l'inattendu parviennent néanmoins parfois à contourner. « Connaissance et anticipation » s'obtiennent à ce prix, celui d'un travail qui rappelle Sisyphe poussant sans cesse son rocher. Peu d'éloges lorsque la prévision et l'anticipation sont justes et beaucoup de blâmes lorsqu'elles le sont moins ; tel est souvent le lot du diplomate.



De retour le lendemain matin dans l'écrin prestigieux du Yacht Club de France, la 34^{ème} SMHES a terminé ce séminaire parisien par une conférence sur les aspects opérationnels de la guerre en Ukraine. Il semblait en effet important que les auditeurs puissent comprendre un peu plus en détail cette guerre pour travailler ensuite sur ses conséquences en Méditerranée. Cette présentation du Colonel Frédéric JORDAN, Docteur en Histoire, visait donc à donner aux auditeurs une connaissance et une

compréhension approfondies du déroulement de cette guerre, de ses enjeux stratégiques opératifs et tactiques et de la façon dont ils ont pu varier au fil des différentes phases des combats. Enfin, elle avait pour ambition de leur donner un aperçu des ruptures techniques et tactiques que le conflit a générées mais aussi de leur faire comprendre que si la guerre peut souvent changer de caractère par le biais des évolutions techniques et tactiques qui s'y expriment ou qui s'y développent, elle ne change pas pour autant de nature. Les grands invariants et les principes qui structurent toute guerre ouverte se retrouvent en Ukraine : ses dimensions politique et géopolitique, ses niveaux stratégique, opératif et tactique, les conditions du succès, la nécessité de coordonner les domaines, les effets et leurs champs d'application, l'impact de la surprise, de la ruse et de la concentration des efforts, la qualité du commandement dans son organisation et son incarnation, le poids et le rôle des forces morales sont autant d'aspects que Sun Tzu avait déjà abordés il y a 2 500 ans dans « l'art de la guerre ». Fruit d'un travail personnel de plus de deux ans mené par le Colonel Jordan en dehors de son temps de travail, cette présentation d'une exceptionnelle richesse est une véritable radiographie de la guerre en Ukraine ; sa valeur est inestimable. Les auditeurs en sont sortis à la fois impressionnés et perplexes. Impressionnés car ils ont pu mesurer l'extrême complexité de ce conflit et ce qu'il requiert d'énergie, d'inventivité, de résilience, de moyens mais surtout d'abnégation et de courage de la part des Ukrainiens pour ne pas laisser les Russes dépecer leur pays et piétiner leur drapeau et leur identité. Perplexes aussi car le fil des événements et des batailles qui se sont déroulés depuis bientôt deux ans montre hélas qu'une Russie qui n'a engagé dans ce conflit qu'un tiers de son potentiel militaire ne peut pas perdre militairement tandis qu'à l'inverse, sur ses seules ressources notamment en matière de combattants disponibles, l'Ukraine pourra difficilement gagner.



Au bilan, ce second séminaire de la 34^{ème} SMHES a été à la fois très riche et intense. Organisé autour de la fonction « connaissance et anticipation » il a donné aux auditeurs l'occasion de mieux comprendre pourquoi elle est la première citée dans l'énoncé des fonctions stratégiques qui structurent la défense et la sécurité de la France et comment elle s'organise. Trois jours, aussi denses soient-ils, ne suffisent pas pour faire le tour d'une telle question mais, entre les séminaires, nos auditeurs

poursuivent leurs travaux et leurs recherches. De fait, ces séminaires pléniers servent davantage à les aider à se poser les bonnes questions et à les orienter vers les bonnes pistes qu'à leur donner des réponses exhaustives. Le prochain se déroulera début décembre à Toulon et il sera l'occasion de revenir sur les outils de puissance de l'Etat en découvrant la Marine Nationale et l'importance du fait maritime pour la géopolitique et la géostratégie de la France.

TOULON

03



07 - 09
DECEMBRE 2023

« Dissuader, Prévenir, Intervenir »

Laurent Kolodziej

Général de corps d'armée (2S)



Après le thème « connaissance et anticipation » qui a structuré le séminaire parisien de Novembre dernier, ce sont les fonctions stratégiques « Prévention, Intervention, Dissuasion » qui ont constitué le thème majeur du troisième séminaire de la 34^{ème} SMHES qui, début Décembre, s'est déroulé à TOULON et dans ses environs immédiats. Ce sont tout particulièrement les visites et les présentations des unités de la Marine Nationale qui ont permis à nos auditeurs d'aborder en détail pourquoi, comment, contre qui et avec qui se concrétisent ces fonctions stratégiques. Qu'on ne s'y trompe pas, ces dernières ne sont pas l'apanage exclusif de la Marine Nationale ; les trois armées et les directions et services interarmées participent toutes aux cinq fonctions stratégiques et c'est bien l'amalgame de toutes les compétences et de toutes les capacités qui y produit des effets. Les futurs séminaires pendant lesquels les auditeurs iront à la rencontre des autres armées et des services l'illustreront avec force. Le fait d'être cette fois dans le grand port militaire français en Méditerranée a aussi permis d'orienter les regards vers la dimension maritime de la géopolitique et de la géostratégie : la problématique des flux, des détroits, des fonds, des réserves halieutiques, des câbles, des gazoducs et des oléoducs, des ZEE, de la dégradation de l'environnement marin sont des aspects qui tous participent à la dialectique géopolitique des pays méditerranéens. S'y intéresser de près en visitant un institut comme l'IFREMER avait donc du sens.

Ce séminaire orienté vers le fait naval et maritime s'est articulé en trois parties. La première exclusivement militaire sur la base navale de TOULON a permis aux auditeurs de découvrir la Marine Nationale et quelques-unes de ses plus belles unités. La seconde partie, plus orientée vers la recherche et l'industrie a ouvert à la 34^{ème} SMHES les portes de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et celles de l'Atelier Industriel Aéronautique de CUERS-PIERREFEU. Enfin, la dernière demi-journée a renvoyé les auditeurs en salle de cours. Il s'agissait pour eux de présenter un

point de situation de leurs travaux académiques aux référents de l'Université de Toulon qui les suivent et les accompagnent dans l'obtention du Diplôme Universitaire qui sanctionne et couronne l'année de formation au sein des SMHES.

La journée sur la base navale de TOULON a rassemblé les deux formations que dispense la Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques puisqu'aux auditeurs de la 34^{ème} SMHES se sont joints ceux de la 2^{ème} Session des Etudes Maritimes. Bien que les programmes et les publics de ces deux formations soient différents, il était particulièrement opportun de les regrouper pour cette présentation de la Marine Nationale et de ses principales unités stationnées à TOULON. A tout seigneur tout honneur, c'est au chef d'Etat-major de la Force d'Action Navale (FAN) qu'est revenue la responsabilité d'introduire la journée. Sous les ordres d'un vice-amiral d'escadre (4 étoiles, ALFAN) la FAN a la lourde responsabilité de préparer, d'entraîner et de soutenir les unités de surface afin de les mettre à disposition du CEMA et de ses contrôleurs opérationnels pour tout emploi opérationnel. ALFAN est responsable de la disponibilité technique des bâtiments, de la préparation et de l'entraînement des équipages et de la qualification opérationnelle des unités en vue de leur emploi. Les politiques de formation spécifique, de préparation en d'entraînement technique et tactique sont au cœur de ses responsabilités. Pour garantir que ses unités sont en mesure de répondre aux sollicitations opérationnelles, l'amiral commandant la Force d'action navale dispose d'un état-major, basé à Toulon, avec des antennes à Brest et Cherbourg, organisé en plusieurs divisions. Cet état-major a autorité sur 98 bâtiments de surface et près de 10 500 marins ainsi que sur les trois groupes de plongeurs démineurs (GPD), sur plusieurs centres experts, sur la Flotte amphibie, la Force aéronavale nucléaire et enfin sur les bases navales outre-mer et à l'étranger.

Après cette présentation du grand commandement organique dont la base navale de Toulon est le siège, les auditeurs ont pu bénéficier d'un éclairage particulier sur les trois autres forces organiques spécifiques de la Marine Nationale qui ont des unités stationnées à Toulon : la Force Maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO), les forces sous-marines et la force océanique stratégique (FOST) et La force de l'Aéronautique navale (ALAVIA). A chaque reprise, l'organisation, les missions, les enjeux et les défis de chacune de ces forces ont été abordés au cours de débats très libres pendant lesquels les autorités qui se sont succédées au pupitre ont évité les discours convenus et ont fait preuve d'une grande franchise. Tous ont insisté sur les fragilités de systèmes complexes qui reposent sur une extrême technicité des métiers qui les composent et pour lesquels la volatilité et la versatilité de la ressource humaine est un défi permanent. Pour autant le ton n'était pas du tout au pessimisme et les auditeurs ont tous remarqué et commenté la flamme, la fierté et l'enthousiasme de ces officiers généraux et supérieurs lorsqu'ils décrivent et caractérisent les forces et les unités qu'ils commandent.



La journée s'est poursuivie par une visite à bord du porte-avions Charles de Gaulle. Le bâtiment étant en phase de maintenance, les auditeurs y ont donc vu les multiples chantiers en cours, mesurant de ce fait la complexité et le très haut niveau de technicité de cette exceptionnelle machine de guerre et qui est tout à la fois une base aérienne flottante, une centrale nucléaire à deux réacteurs, un dépôt de munitions et un dépôt de carburant. C'est dans ce milieu idyllique que vivent et servent les 2000 marins qui constituent l'équipage de bâtiment et qui sont sa plus grande richesse. Cœur du groupe aéronaval, le PA Charles de Gaulle est un formidable outil de projection de puissance indispensable à un pays à vocation globale et mondiale comme l'est le nôtre. Tout à la fois arme de guerre et atout diplomatique, le PA donne indubitablement à la France une place privilégiée dans le club très fermé des nations qui entendent peser sur le destin du monde. Enfin cette visite, pendant laquelle la Force aéronavale nucléaire (FANU) a été plusieurs fois évoquée, a donné l'opportunité à l'auditeur issu de la Marine Nationale de présenter à tous les grands principes de la dissuasion nucléaire et la place qu'y tient la FANU. Avec les Forces aériennes stratégiques (FAS) de l'armée de l'Air et de l'Espace, la Force aéronavale nucléaire constitue une partie de la composante aéroportée de la dissuasion. Concrètement, il s'agit de la capacité pour les Rafale Marine de l'aéronautique navale embarqués sur le porte-avions Charles de Gaulle à mettre en œuvre le missile air sol moyenne portée amélioré (ASMP-A) depuis la mer. Il faut souligner que parmi les pays dotés qui possèdent un porte-avions, la France est la seule à conserver une telle option qui ajoute une forte dose de souplesse et de versatilité dans la dialectique de dissuasion.



Au terme de cette journée déjà bien dense, toute la 34^{ème} Session a eu la grande chance de pouvoir assister à la conférence mensuelle publique que donne la FMES dans l'amphithéâtre de l'Université de Toulon. L'orateur n'était autre que le Docteur Pierre RAZOUX, directeur académique de la FMES, qui se proposait de décrypter le conflit qui oppose ISRAEL au HAMAS dans la bande de Gaza. Dans un grand amphithéâtre dont le remplissage traduisait l'intérêt manifesté par le public local et régional sur ce sujet très délicat voire explosif, Pierre RAZOUX a délivré une conférence magistrale dont la clarté, la richesse et l'objectivité ont frappé l'auditoire. L'expérience de Pierre RAZOUX en matière de conduite stratégique et opérative d'un conflit, sa parfaite connaissance de Tsahal et plus largement de toute la région et de tous les acteurs qui s'y trouvent et interagissent, ont permis à l'auditoire de mieux appréhender les causes, les enjeux et les perspectives de court, moyen et long terme d'un conflit dont bien peu de commentateurs ont une aussi bonne compréhension.

La seconde journée et deuxième volet de ce séminaire a conduit, pendant la matinée, les pas des auditeurs à la SEYNE-SUR-MER où se trouve le centre Méditerranée de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER). Le directeur du centre a exposé la raison d'être de l'institut qui assure des missions et des études scientifiques portant sur les ressources vivantes et minérales des fonds marins dans un but de connaissance toujours plus approfondie de ces milieux. Plus précisément, l'institut conçoit et développe différents engins d'exploration sous-marine profonde capables de réaliser des missions de récolte de données à des fins scientifiques. Une fois collectées et

agrégées à d'autres informations, ces données permettent de modéliser l'évolution océanographique grâce à l'utilisation de puissants outils numériques et, de plus en plus, grâce à celle de l'intelligence artificielle. Parmi les 8 sites de l'IFREMER, c'est celui de la SEYNE-SUR-MER qui conçoit, développe et utilise les outils et les technologies d'intervention dans les grands fonds. Dans les ateliers du site, les auditeurs ont ainsi pu approcher les robots Ulyx et Ariane et surtout le ROV VICTOR 6000, un des rares robots sous-marins au monde à pouvoir effectuer de manière répétée des opérations à 6000m de profondeur. Au-delà des prouesses techniques que représentent la conception et l'exploitation de tels engins, cette visite fut surtout l'occasion de rappeler les enjeux qui s'attachent à l'espace géostratégique océanique ainsi que la richesse des fonds marins, réservoirs de ressources multiples à propos desquels l'un des défis consiste à en assurer une exploitation durable. Si le contact avec la Marine Nationale la veille a bien attiré l'attention des auditeurs sur le fait que la mer est un espace de transit et d'expression de la puissance qu'il s'agit de maîtriser avec les outils adéquats, elle est aussi un régulateur climatique et un immense réservoir de ressources qu'il s'agit aussi de connaître, de comprendre et de préserver.



Après cette matinée consacrée au milieu maritime, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES sont revenus, pour l'après-midi, à l'étude des outils et instruments de la puissance navale militaire en visitant le site du SIAé - Service industriel de l'aéronautique et de l'AIA- Atelier industriel de l'aéronautique de CUERS-PIERREFEU. Il s'agissait cette fois de bien faire comprendre aux auditeurs qu'une capacité militaire dépend autant de la performance des engins, bâtiments, aéronefs et de tous les équipages qui les arment que de la structure qui est chargée de les maintenir en condition opérationnelle. Le SIAé est en effet un acteur complet dont la mission est la maintenance industrielle du matériel aéronautique militaire à haute valeur ajoutée opérationnelle. Le SIAé assure ainsi un soutien opérationnel indispensable aux armées en rationalisant les contrats de maintenance passés avec les industriels et en hébergeant une grande partie de leur exécution. Cette verticalité de la contractualisation, de l'exécution et du contrôle de la maintenance industrielle a été décidée en 2016 et elle a généré des gains importants de productivité mais elle a surtout considérablement amélioré la disponibilité technique opérationnelle (DTO) des aéronefs. Dans cette recherche d'amélioration de la DTO des appareils les plus pointus en service dans les trois armées et dans une logique de proximité avec l'Ecole de l'Aviation Légère de l'Armée de terre du LUC, le site de Cuers qui originellement n'assurait que la maintenance industrielle des aéronefs de la Marine nationale, accueille désormais les aéronefs les plus sophistiqués de l'armée de terre comme les hélicoptères NH90-Caiman. Les auditeurs ont pu en approcher dans les ateliers où ces aéronefs passent leurs grandes visites.



Enfin, la journée de séminaire s'est achevée par une présentation de l'une des spécialités industrielles de l'AIA : la conception et la production des Radômes. Contraction de radar et de dômes, les radômes conçus et produits par l'AIA constituent la pointe située à l'avant des avions civils ou militaires afin d'améliorer leur aérodynamisme tout en protégeant leurs systèmes électromagnétiques contre les multiples agressions et les perturbations extérieures. L'intérêt de cette pièce d'apparence anodine est surtout de permettre au radar qu'elle abrite de fonctionner au mieux de ses performances. Seule une savante alchimie de matériaux et de techniques de fabrication et de façonnage le permet ; c'est donc un secret d'importance stratégique que cet atelier discret entretient précieusement au profit des armées françaises comme à celui des armées partenaires qui choisissent de s'équiper du rafale et du NH 90.

La partie finale de ce très riche séminaire toulonnais a, le samedi matin, ramené les auditeurs en salle de classe pour un rendez-vous important. Dans le cadre du partenariat qui lie les SMHES à l'Université de Toulon (UTLN) et qui se concrétise par la délivrance d'un Diplôme Universitaire (DU) validant la formation suivie, les auditeurs devaient présenter un premier rapport d'étape des travaux qu'ils mènent et qui sont centrés sur les conséquences en Méditerranée de la guerre en Ukraine. Plus précisément il s'agissait pour chaque comité de présenter à un jury composé du directeur des SMHES et de deux enseignants chercheurs de l'UTLN, trois scénarii possibles et de dégager celui qui leur paraît à la fois le plus intéressant et le plus probable. Cette matinée a été extrêmement riche et les trois comités ont présenté des scénarii originaux et de très grande qualité. Sans qu'ils se soient concertés, les travaux des trois comités esquissent ensemble une réponse globale assez générique à la question implicitement posée par leur thème d'étude. Cette réponse pourrait se formuler ainsi : la guerre en Ukraine impose et ouvre la voie à des repositionnements majeurs de tous les acteurs géopolitiques de l'espace méditerranéen : les grands ensembles et les alliances (OTAN, UE), les pays en recherche d'affirmation et d'émancipation, les groupes non étatiques en recherche d'opportunité, les grands de ce monde (Chine et Etats Unis) qui trouvent dans l'espace méditerranéen, à l'occasion de la guerre en Ukraine, une aire propice à pousser leurs avantages. Nul doute que les prochaines étapes du cursus, à Toulouse en janvier prochain pour y étudier l'espace et l'aéronautique, puis à Bruxelles en février au contact de l'OTAN et des institutions européennes donneront l'occasion aux auditeurs de la 34^{ème} SMHES d'approfondir cette réponse à la lumière de ce que ces prochains séminaires leur apporteront.



TOULOUSE

04



11 - 12
JANVIER 2024

«L'espace et ses enjeux»

Laurent Kolodziej
Général de corps d'armée (2S)



Après les riches étapes qui ont jalonné leur formation depuis octobre 2023 : celle de Cadarache centrée sur l'énergie et le nucléaire, celle de Paris centrée sur les organes gouvernementaux d'anticipation et de décision et enfin celle de Toulon en décembre dernier axée sur le fait maritime et la puissance navale, c'est dans la ville rose, à Toulouse, que les auditeurs de la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques ont fait leur rentrée du début 2024.

L'objectif était de leur faire découvrir le domaine spatial et ses enjeux. La France y tient une place particulière et il faut se souvenir que notre pays a été la troisième nation spatiale après l'URSS et les Etats Unis. Les enjeux de l'Espace n'avaient pas échappé aux dirigeants de l'époque et c'est le général de Gaulle, revenu au pouvoir en 1958, qui a donné l'impulsion décisive au programme spatial français. Le 9 mars 1959, Véronique-AGI, la première fusée-sonde française est lancée avec succès. En 1961 Michel Debré crée le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) chargé de coordonner et de financer les activités spatiales françaises et, en 1965, les efforts entrepris sont couronnés par la mise sur orbite du satellite A1, « Astérix ». Cette spectaculaire réussite fait alors entrer la France dans le club très fermé des puissances spatiales et il faudra attendre 1971 pour qu'une autre nation européenne, le Royaume-Uni, parvienne à reproduire un tel exploit.

La décennie suivante marquera l'émergence d'une Europe spatiale, seul périmètre pertinent pour espérer tenir tête aux mastodontes de l'Espace qu'étaient à l'époque les Etats Unis et l'URSS. Rappelons au passage qu'au-delà de la mystique des pionniers et des nouvelles frontières à découvrir et à conquérir : le premier homme dans l'Espace puis le premier homme sur la Lune, la compétition entre les deux grands de l'époque avait pour objectif premier d'obtenir une supériorité militaire et stratégique. Les premières fusées étaient des missiles balistiques ne l'oublions pas ! C'est donc au travers de l'Europe que la France a poursuivi ses efforts dans le domaine spatial. L'ESA (agence spatiale

européenne) est créée le 30 mai 1975 à Paris où son siège se trouve toujours. Elle est chargée de piloter les programmes spatiaux civils pour ses onze pays membres et tout particulièrement le projet commun de fusée Ariane. La France reste à cette époque la locomotive principale de l'aventure spatiale européenne puisqu'elle finance, via le CNES, 62,5 % du projet Ariane mais surtout, elle s'en voit déléguer la gestion par l'ESA. La fusée Ariane profite du savoir-faire technologique, industriel et scientifique français, en même temps qu'elle le stimule ; ainsi l'engin est presque intégralement produit par des entreprises et des groupes Français. La fusée Ariane 1 est lancée le 24 décembre 1979 depuis la base de Kourou ; en France...

Ce développement bénéficie très largement au secteur industriel implanté à Toulouse dont la « vocation européenne pour l'industrie aéronautique et spatiale » est clairement assumée, soutenue et reconnue par tous. Cette vocation aéronautique et spatiale est depuis lors devenue le marqueur identitaire incontestable de la grande métropole aquitaine. Aussi était-il particulièrement opportun pour les auditeurs de la 34^{ème} SMHES de venir à Toulouse pour y rencontrer quelques acteurs majeurs du domaine aéronautique et spatial. Si, sans que nous en ayons toujours conscience, le domaine spatial irrigue notre quotidien par les multiples applications civiles dont nous profitons, GPS et smartphones étant parmi les plus évidentes, l'Espace participe surtout et de manière déterminante à toutes les fonctions stratégiques sur lesquelles se fondent la puissance d'un Etat : connaissance et anticipation, prévention, dissuasion, protection et intervention. Aucune de ces fonctions ne peut se passer de l'Espace qui est devenu un domaine cardinal et structurant ; ce n'est donc pas un hasard si l'armée de l'air française a été rebaptisée en armée de l'air et de l'espace en 2019.

La première étape de ce séminaire toulousain a été la visite faite à l'entreprise « Collecte Localisation satellites » (CLS) implantée à Romainville Saint Agne. La devise de CLS est « Pour la Terre depuis l'Espace » ; elle est particulièrement bien choisie car elle résume en peu de mots ce qui constitue le cœur de métier de CLS à savoir fournir des solutions d'observation de la Terre à des fins scientifiques et commerciales par l'exploitation des données spatiales. Créée initialement en 1986 avec pour objectif d'exploiter commercialement le système Argos conçu par le CNES, CLS s'est ensuite développée dans cinq secteurs d'activité :

- La surveillance de l'environnement et du climat
- La gestion durable des pêches
- Les énergies et les infrastructures
- La sécurité maritime
- La mobilité.

L'entreprise fournit donc à la planète entière un large éventail de services et d'outils d'observation, de mesure et d'évaluation fondés sur l'analyse et l'exploitation des données satellitaires qu'elles soient issues de sources ouvertes ou commercialement fermées. Après avoir été très chaleureusement accueillie par Mme Amélie Proust, chargée de la communication du groupe, la session a ensuite respectivement entendu Mme Stéphanie Limouzin, directrice générale adjointe de CLS en charge du développement des activités puis Monsieur David Bajouco, directeur des activités de sécurité maritime du groupe. Leurs exposés successifs ont permis de revenir en détail sur l'organisation et les missions du groupe CLS qui compte aujourd'hui 900 collaborateurs répartis sur 30 implantations dans le monde. Mme Limouzin a détaillé les activités et les outils développés dans chacun des 5 grands domaines cités au *supra* en illustrant ses propos par les effets très concrets des applications développées par

l'entreprise : suivi des migrations animales, cartographie comparée des territoires, suivi des ressources halieutiques, balises pour les petits bateaux de pêche, géolocalisation de véhicules et de convois humanitaires pour ne citer que les plus marquants. Pour sa part, Monsieur Bajouco a montré à l'auditoire la puissance et la fiabilité des outils de CLS consacrés à la sécurité maritime. Ces outils sont des solutions d'une rare efficacité pour détecter les comportements anormaux et les trafics en tous genres qui affectent l'ensemble du transport maritime mondial. Ce dernier est en fait victime de son propre succès ; en effet les volumes et les quantités transportés par voie maritime sont aujourd'hui tels qu'il devient impossible de suivre tout ce qui s'y passe depuis le sol. Seule l'observation spatiale offre des solutions fiables pour le faire et c'est sur ce segment qu'est positionné CLS.

Au terme de deux heures d'exposés et de débats particulièrement riches un déjeuner pris dans l'entreprise a permis de clore cette première étape très éclairante sur le multiplicateur de connaissance et de puissance qu'est l'Espace. La visite de CLS, pour la première fois par une SMHES, a permis aux auditeurs de découvrir une véritable pépite qui reste hélas trop peu connue au sein de l'immense écosystème aéronautique et spatial de la métropole toulousaine. Cette entreprise à mission et très innovante qui intervient sur le segment bien précis des solutions d'observation de la Terre par les données satellitaires affiche une belle dynamique. Toujours en pointe et pour se développer davantage, CLS attend beaucoup des progrès de l'intelligence artificielle et de son agilité pour gérer des masses de données sans cesse croissantes. C'est donc une entreprise à suivre avec attention et assurément les futures SMHES reviendront la voir très régulièrement.



Dans l'après-midi du 11 janvier, la 34^{ème} SMHES a complètement changé d'échelle puisqu'au sortir de CLS, les auditeurs ont été reçus par le premier constructeur aéronautique mondial : Airbus dont le siège social et opérationnel se trouve à Blagnac au Nord de Toulouse. Ils y ont été reçus par le Docteur Bruno Costes, Directeur chargé des relations institutionnelles et de la standardisation qui était accompagné par Monsieur Ludovic de Rigaud, responsable des relations publiques Airbus Opérations. Au cours des exposés, les auditeurs ont pu découvrir les grands axes stratégiques du développement d'un grand groupe international comme Airbus et les défis à relever pour rester le meilleur dans sa catégorie tout en prenant en compte les préoccupations environnementales et sociétales de notre époque. L'un des enjeux qui se manifestent avec le plus d'acuité est celui de décarbonation du transport

aérien. Pour y faire face, Airbus s'est engagé à atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO2 avant le milieu du XXIème siècle. A cet effet, un effort considérable est fait par Airbus en matière de recherche et développement mais aussi sur les modes opératoires en vol afin de réduire la consommation de carburant. Les appareils actuels les plus performants produits par Airbus arrivent à approcher la moyenne par passager de deux litres de carburant aux 100 kilomètres. Au passage, on peut remarquer que cette moyenne est supérieure pour le transport automobile tandis qu'elle est équivalente pour le transport ferroviaire. L'assertion qui veut que le transport aérien soit le mode de déplacement le plus polluant semble donc devoir être nuancée. Dans la même veine, le Docteur Costes a présenté les perspectives très intéressantes offertes par le moteur à hydrogène. L'horizon 2035 a été évoqué pour voir voler des appareils qui en seront équipés. L'après-midi s'est ensuite poursuivie de manière plus dynamique puisque les auditeurs ont eu le rare privilège de visiter la chaîne d'assemblage des appareils A350. Cet avion long-courrier, actuel navire amiral de la flotte d'Airbus, affiche des caractéristiques particulièrement intéressantes qui participent à la fois à sa performance et à son exceptionnelle fiabilité. Il faut dans ce cadre citer son fuselage au diamètre agrandi par rapport aux normes usuelles, le recours aux matériaux composites qui réduisent le poids de l'appareil sans compromettre sa solidité tout en augmentant ses performances, la conception de ses ailes avec leurs extrémités recourbées qui permettent d'identifier à coup sûr l'A350 lorsqu'il se trouve au milieu d'autres long-courriers. L'appareil est un succès commercial et les commandes affluent. En outre cette visite des chaînes d'assemblage dans des hangars qui, par leurs dimensions gigantesques, ressemblent à de véritables cathédrales industrielles a permis aux auditeurs de toucher du doigt à quel point l'organisation de l'assemblage d'un tel appareil est une organisation millimétrée où précision, rigueur, expertise et contrôle-qualité sont les maîtres mots. Autant d'éléments qui démontrent que dans un secteur aussi pointu que la construction aéronautique, Airbus n'est pas le premier par hasard !



La seconde journée de ce séminaire toulousain de la 34^{ème} SMHES a conduit les pas des auditeurs au sein de l'emprise du CNES. La matinée y a été consacrée à la découverte du Commandement de l'Espace (CDE) qui y est installé dans une logique de complémentarité et de mutualisation des moyens. Créé le 3 septembre 2019 pour améliorer l'efficacité opérationnelle, la cohérence, la visibilité et la simplicité de l'organisation et de la gouvernance du segment spatial de défense au sein du ministère des armées, le Commandement de l'Espace (CDE) est à la fois un

commandement de l'armée de l'Air et de l'Espace et un commandement interarmées. Il comprend à ce titre du personnel de l'armée de l'air et de l'espace, de l'armée de terre, de la marine nationale, de la Direction Générale de l'Armement (DGA) et du commissariat des armées. Le CDE reçoit ses directives fonctionnelles du chef d'état-major des armées (CEMA) pour les opérations et la politique spatiale militaire, notamment les capacités et les coopérations internationales, tandis que le chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace en exerce le commandement organique. Porteur de l'expertise spatiale militaire du ministère, le CDE conseille le CEMA ainsi que tous les organismes du ministère ou extérieurs au ministère sur les questions spatiales militaires. Il contribue ainsi à la définition de la politique spatiale militaire et la met en œuvre en conduisant les opérations spatiales militaires. Les quatre officiers qui ont présenté le CDE à la session ont insisté sur le fait que l'Espace, connu depuis toujours comme un domaine hautement stratégique, est aujourd'hui l'aire d'expression de menaces sans cesse croissantes et de plus en plus aiguës : espionnage, brouillage et attaques cyber y sont monnaie courante. Il ne faut pas oublier le « butinage » expression particulièrement parlante pour décrire les manœuvres d'approche de plus en plus fréquentes que des satellites hostiles font à proximité des nôtres. Enfin, les officiers du CDE ont illustré leur propos par ces cas concrets qui ont montré ce que sont les opérations militaires spatiales, tous les enjeux qui s'y attachent et à quel point l'Espace est une composante cardinale dans toutes les fonctions stratégiques de notre défense.



Comme le CDE est implanté au sein de son emprise c'est tout naturellement par le CNES que la 34^{ème} SMHES a achevé son séminaire. Accueillis par Mr Gervais Plus, les auditeurs ont ensuite pu entendre une conférence faite par le général de corps d'armée aérienne (en deuxième section des officiers généraux) Philippe Steininger qui occupe le poste de conseiller Défense auprès du Président Directeur Général du CNES. Retraçant l'historique du centre, le général Steininger a souligné à quel point le CNES a été et reste un outil aussi central que déterminant dans l'aventure spatiale française et européenne. Son expertise est reconnue et recherchée par les plus grands au premier rang desquels figure l'agence spatiale américaine ; la NASA avec laquelle le CNES entretient des liens anciens et privilégiés. Cette conférence a également été l'occasion pour les auditeurs de mieux comprendre la physique et la mécanique des différentes orbites. Les orbites peuvent être classées en deux catégories principales : orbite basse et orbite moyenne. Les orbites basses sont utilisées pour l'observation de la

terre, la météo et les télécommunications ; c'est là que se placent notamment les constellations comme Starlink. Les orbites moyennes sont utilisées pour les télécommunications, le positionnement et les missions scientifiques. Enfin l'orbite géostationnaire est une orbite circulaire caractérisée par une période orbitale égale à la période de rotation de notre planète et une inclinaison nulle ; c'est donc une orbite au zénith de l'équateur : dans cette position, le satellite est alors visible depuis tous les points de l'hémisphère terrestre qui lui fait face ; inversement les instruments du satellite peuvent observer en permanence cet hémisphère. Ont également été évoqués l'encombrement des différentes orbites et les enjeux qui en découlent : urgence à être parmi les premiers à installer des constellations dans la décennie qui vient, multiplication potentiellement incontrôlée des débris qui pourraient occasionner des destructions en chaîne, nouvelles normes qui imposent dorénavant d'inclure dans la durée de vie d'un satellite des protocoles permettant sa destruction ou sa relégation sur des orbites cimetières.

Les auditeurs les moins avertis ont ainsi découvert que l'Espace est devenu, dans les vingt dernières années, une véritable jungle où se jouent, tout autant qu'au niveau du sol, des affrontements aux racines géopolitiques et où il est important de savoir manœuvrer, anticiper ; leurrer, décevoir, dissuader et intervenir. Toutes choses que le CNES et le CDE font très bien et on peut ainsi mesurer à quel point les chefs qui les ont voulus et créés ont été visionnaires.

A l'issue de cette conférence particulièrement éclairante, la 34^{ème} SMHES a pu visiter quelques ateliers particulièrement emblématiques des missions que remplit le CNES. Ils ont ainsi vu le Centre d'Opérations du Réseau Multi-Missions, le *Space Situation Awareness* (SSA) et le service Qualité Images en charge du traitement des images satellites. Le premier gère par son réseau d'antennes terrestres les échanges de données montants et descendants avec les satellites qui y sont abonnés. Le SSA est pour sa part chargé de gérer les effets de l'encombrement des orbites et d'initier les manœuvres d'évitement des satellites dont il a la charge. Pour sa part, le service qualité image a pour mission d'optimiser les vues prises par les satellites qui lui sont abonnés. La qualité et la résolution atteintes laissent rêveur tout en soulignant tout le potentiel d'une observation spatiale servie par les bons outils, les bons techniciens et par des analystes pointus.



Au bilan, cette ultime étape du séminaire de la 34^{ème} SMHES consacré à l'aéronautique et à l'Espace a été une véritable apothéose et les auditeurs en sont repartis enchantés mais surtout parfaitement convaincus du caractère éminemment stratégique de l'Espace. Posséder le savoir, la technologie et l'organisation qui permettent à la France et à l'Europe d'y parler haut et fort est donc un impératif. Chacun des organismes qui ont été visités pendant ces deux journées y participe à sa manière mais tous visent à la maîtrise raisonnée de ce domaine qu'un Etat comme la France et, au-delà, que l'Union Européenne ne peut négliger. Après l'énergie et la troisième dimension à Cadarache et Istres en octobre 2023, après les mers et les océans à Toulon en décembre dernier, ce séminaire a donc superbement souligné la question de l'Espace au travers de ses accès, de ses problématiques, de ses enjeux ainsi que des outils et des organisations dont il faut disposer pour y peser.

La prochaine étape de la formation de la 34^{ème} SMHES ramènera ses auditeurs au sol et ce sera en Belgique pour un séminaire bruxellois qui sera consacré aux alliances politiques et militaires. Des visites aux sièges de l'OTAN et de l'UE en seront les point d'orgue avec pour objectif de montrer aux auditeurs que la géopolitique et la géostratégie sont aussi et surtout affaires d'alliances et de communautés de valeurs autant que d'intérêts. Il faut donc penser large et collectif pour espérer y obtenir des effets ; le conflit en Ukraine nous le rappelle avec acuité.

BRUXELLES

05



08 - 10
FEVRIER 2024

« Bruxelles, l'Alliance et l'Union »

Laurent Kolodziej

Général de corps d'armée (2S)

Les quatre premiers séminaires de la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/ Cadres-Dirigeants ont conduit nos auditeurs à aborder concrètement, sur le territoire national et sur le terrain, les cinq grandes fonctions stratégiques qui structurent la stratégie de puissance et de défense de notre pays. Ils ont pu constater qu'étudier sous l'angle des cinq fonctions stratégiques des secteurs qui peuvent en paraître éloignés de prime abord, comme par exemple ceux de l'énergie ou du transport aéronautique, les éclaire d'un jour nouveau et les replace dans une logique globale, une vision et un projet. C'est celui de la souveraineté, de l'autonomie d'appréciation, de décision et d'action, capacités essentielles pour tout pays qui se veut une puissance d'équilibres. Or la notion même d'équilibres porte en elle une prise en considération de l'altérité et un besoin comme une recherche d'interactions avec les autres : amis, alliés, concurrents, compétiteurs mais aussi adversaires et parfois ennemis. Dans le monde d'interdépendances qui est le nôtre, autisme, isolement et repli sur soi ne sont tout simplement plus des options possibles. En conséquence, la puissance, le rôle, l'ambition et la vision de la France ne peuvent se comprendre et véritablement s'apprécier que si on les replace dans le contexte de l'Union Européenne (UE) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) auxquelles la France est partie. Pour chacune des deux, notre pays est même un membre fondateur et il faut toujours se souvenir que la France était présente et a été à l'initiative lorsque l'OTAN puis l'UE ont été créées !

Venir à Bruxelles afin d'explorer comment la France articule ses politiques : défense, économie, commerce, agriculture, environnement, recherche etc... avec et dans le cadre de l'Union Européenne et de l'Otan était donc une étape incontournable. C'était aussi et peut être avant tout une formidable occasion pour les auditeurs d'approcher de près et de comprendre de l'intérieur le fonctionnement de L'Union Européenne et de l'Otan ; de revenir sur leur sens, leur genèse, leur projet, leur action et leur évolution. Avant d'aller plus loin, il est utile de rappeler le sens des mots et si on parle d'alliance pour l'Otan et d'union pour l'UE c'est bien la marque que les deux notions sont différentes malgré leur proximité sémantique. La définition même des deux mots « alliance » et « union » laisse en effet entrevoir les similitudes et les différences ces deux modes d'association. Une alliance exprime une volonté de solidarité entre des parties sans perte de souveraineté tandis que l'union fait référence à la création d'un ensemble nouveau qui capte une part de souveraineté en vue d'une meilleure efficacité par l'effet de groupe ou de masse. Expliquée de manière plus concrète, l'alliance qu'est l'OTAN résulte de la décision d'Etats souverains de se garantir mutuellement assistance et solidarité en cas d'agression ; c'est la notion de défense collective par solidarité que le fameux article 5 du Traité de l'Atlantique Nord définit. Autrement écrit, l'OTAN est en substance et au quotidien un forum de concertation entre Etats membres s'agissant de leur défense commune. Ce sont les Etats entre eux qui tranchent et décident de tout ; chacun d'entre eux est l'égal des autres et garde un pouvoir immense qui est celui de s'opposer à une décision qui ne lui convient pas ; c'est le principe de consensus. Toutes les décisions de l'OTAN sont prises par consensus, après échange de vues et consultation entre les pays membres. Comme une décision par consensus est prise d'un commun accord, l'annonce d'une « décision OTAN » exprime dès lors la volonté collective de tous les États souverains membres de l'Alliance.

L'Union Européenne est une tout autre chose. Elle procède du constat que la mise en commun de domaines centraux comme par exemple la politique commerciale, agricole ou migratoire et partant du transfert de souveraineté qui s'attache à chacune d'elles, est une solution bien plus bénéfique et efficace que de les conserver sous stricte compétence nationale. En corolaire, l'union suppose donc la création d'institutions législatives et exécutives capables de gérer en commun, au nom et au bénéfice de tous, les domaines qui lui ont été transférés. C'est à

cela que servent essentiellement la Commission Européenne et le Parlement. Pour autant, les autres domaines qui restent de la responsabilité des Etats membres : la défense et la politique étrangère ou les questions sanitaires par exemple gagnent aussi à être coordonnées entre Etats membres. C'est fait selon une approche intergouvernementale au sein du Conseil européen où les Etats membres discutent et se concertent sur ces domaines dont la responsabilité n'a pas été transférée à l'instance communautaire : la Commission. On remarquera aussi que l'Union Européenne et l'Otan parlent de « conseil » pour définir les instances dans lesquelles les Etats siègent et négocient entre eux : Conseil de l'Atlantique Nord d'un côté, Conseil européen de l'autre. Une fois encore les mots ont un sens et y revenir permet de bien comprendre ce que sont et font ces différentes institutions et leurs organes.

C'est par l'UE et la Commission européenne que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres – Dirigeants, accompagnés cette fois par l'Amiral Pascal AUSSEUR, Directeur Général de la FMES, ont débuté leur odyssée bruxelloise le 08 février matin. Chaleureusement accueillis par Madame Nicole PEIL au sein du grandiose bâtiment Charlemagne, sis au cœur du quartier Schuman et non loin de l'emblématique bâtiment Berlaymont, les auditeurs y ont successivement entendu les exposés de Madame Lucile COLLIN puis de Monsieur Patrick SIMONNET.

Dans une démarche très pédagogique, Madame COLLIN a présenté les différentes institutions de l'UE et leurs rôles respectifs. Imageant son propos sous le prisme de « *qui représente et porte la voix de qui* » elle a rappelé que la voix des citoyens de l'UE est portée par le Parlement européen, celle des domaines mis dans la corbeille commune l'est par la Commission européenne et qu'enfin celle des Etats l'est par le Conseil européen. Madame COLLIN a ensuite détaillé le rôle de chaque institution et tout particulièrement celui de la Commission. Cette dernière est tout particulièrement chargée de la mise en œuvre des politiques que les Etats membres ont transférées à l'Union de manière exclusive comme par exemple le commerce et la concurrence ou de manière partagée comme l'agriculture ou l'environnement. Dans son fonctionnement, selon que le domaine est exclusif à la Commission ou qu'elle y a une action partagée ou encore en appui comme c'est le cas pour la santé ou l'Education, la Commission produit un droit dérivé. Il est contraignant sous la forme de règlements et de directives applicables à tous et qui s'imposent sur le droit national des pays membres dans les domaines considérés. Ce droit dérivé est non contraignant pour les domaines partagés ou ceux pour lesquels la Commission européenne ne fournit qu'un appui ; ce droit prend alors la forme de recommandations. Pour autant l'identité des Etats membres n'est pas totalement exclue de l'équation car chaque pays membre a un commissaire qui siège à la Commission. Néanmoins, la mission de tout commissaire est bien la mise en œuvre de la politique commune dans son domaine de compétence et il se doit de toujours agir dans l'intérêt commun. Les auditeurs ont alors posé la question de leur légitimité et au moins celle des figures emblématiques de la Commission à savoir son Président et son vice-Président. Dans le détail le processus de désignation des commissaires européens, après proposition des gouvernements des Etats membres, suit un parcours bien normé et transparent où le Conseil et le Parlement européen ont un rôle central. Toutefois l'idée de renforcer le caractère démocratique de ce processus de nomination revient régulièrement. Ainsi en 2010 le Président du Parlement européen Jerzy BUZEK proposa que les commissaires fussent élus directement. A cette fin ils pourraient alors être placés en tête des listes aux élections européennes et obtenir un nombre de suffrage minimal pour pouvoir ensuite être nommés. Un tel dispositif leur donnerait individuellement, mais aussi à l'institution dans son ensemble, un mandat démocratique plus net. Dans la même veine, le questionnement sur la réorganisation de la responsabilité au sein des instances de l'UE revient régulièrement et c'est un vrai débat démocratique. Beaucoup plaident ainsi pour une recomposition des équilibres au profit du conseil

qui ne semblerait pas illogique, en particulier à la lumière des hypothèses d'élargissement de l'Union Européenne.



En écho avec l'intervenant suivant, Monsieur Patrick SIMONNET, Madame COLLIN a également présenté les organismes dépendants de la Commission et tout particulièrement le service européen d'action extérieure (SEAE) qui est en charge de l'action diplomatique de l'UE. Ce service a à sa tête le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et ce dernier est également le vice-Président de la Commission européenne. Le SEAE a la lourde charge de coordonner l'action de l'UE et celle de ses Etats membres en matière de politique étrangère et de relations internationales. A titre d'exemple, Monsieur SIMONNET qui a été récemment nommé représentant de l'UE pour la méditerranée, a décrit aux auditeurs son rôle et son action dans ce périmètre particulier. Si on garde en tête le thème qui structure les travaux de la 34^{ème} SMHES à savoir les conséquences en Méditerranée de la guerre en Ukraine, l'exposé de Monsieur SIMONNET tombait à point nommé. Ce dernier a dépeint les enjeux des nombreuses crises en cours dans le bassin méditerranéen et dans ses approches et tout particulièrement la guerre qui oppose Israël au Hamas avec ses répercussions en mer Rouge. Sans masquer les difficultés qu'il y a à harmoniser une approche commune de cette crise qui polarise fortement les opinions dans bien des pays de l'UE, Monsieur SIMONNET a montré comment l'UE est un acteur direct de sa gestion notamment dans la mise sur pied de missions à caractère humanitaire ou militaire. Il a terminé son propos en insistant sur la nécessité de porter un regard global et stratégique sur le nœud de crises qui se développent en Méditerranée afin de bien identifier qui en sont les principaux responsables mais aussi pour distinguer quels jeux géopolitiques s'y mènent et quels grands acteurs mondiaux s'y impliquent.

L'après-midi du 08 février a ensuite été consacré à l'OTAN et les auditeurs ont eu le privilège d'être accueillis à son siège installé à Evere au nord Est de Bruxelles depuis 1967. Il faut à cet égard se souvenir qu'avant cette date le siège de l'OTAN se trouvait à Paris. Lors de sa création en 1949, l'organisation installa son siège à Londres puis, en 1950, il fut décidé de l'établir à Paris en raison de la position centrale qu'occupe la capitale française et des excellents moyens de communication dont elle dispose. C'est ainsi que l'Alliance atlantique occupa initialement des locaux temporaires au palais de Chaillot, en attendant la construction d'un bâtiment spécifique sur un terrain, porte Dauphine, offert par la France en avril 1954 et sur lequel le « Palais de l'OTAN » fut bâti entre 1955 et 1957. Le siège de l'OTAN en est parti en 1967 à la suite de la décision du général de Gaulle de retirer la France d'un commandement intégré qu'il jugeait trop attentatoire à la nécessaire souveraineté qu'un pays doit garder sur ses capacités nationales en matière de défense. A Evere, la siège de l'OTAN a encore bougé puisqu'il s'est installé depuis 2017 dans un impressionnant bâtiment de verre et d'acier dont l'aspect austère et grandiose intimide tout

nouveau visiteur. Le message est clair et voulu : l'organisation qui se dote d'un tel siège est sérieuse, solide et puissante et il ne fait aucun doute qu'un tel message porte.



Monsieur Damien ARNAUD, coordinateur des engagements et des relations stratégiques au sein du service diplomatique de l'OTAN a été le principal superviseur de cette visite. Prenant lui-même la parole il a délivré aux auditeurs de la 34^{ème} SMHES un premier exposé particulièrement vivant et complet brochant l'histoire de l'OTAN et le panorama des défis qui l'attendent. Revenant sur les différentes périodes que l'Alliance a traversées depuis sa création, Monsieur Arnaud a montré sa capacité d'adaptation et sa réactivité sans que pour autant ses principes fondamentaux eussent jamais été remis en cause. Parmi ces principes figure en premier lieu le fait que l'OTAN est et reste une alliance d'Etats souverains qui ont consenti à se concerter pour mieux se défendre collectivement. La nature profonde de l'OTAN est donc très différente de celle de l'UE car l'Alliance n'implique aucun transfert de souveraineté. L'Alliance est et reste avant tout un forum où les Etats se parlent et se concertent. Lorsqu'ils décident de coopérer et d'agir c'est exclusivement en vertu d'un consensus. A la différence de l'unanimité où tout le monde doit donner la même réponse, le consensus c'est quand personne ne dit non. La nuance peut paraître subtile mais elle change tout et en particulier elle évite bien des blocages. Ensuite Monsieur ARNAUD a détaillé les nombreux défis auxquels l'OTAN et ses pays membres font face. En tout premier lieu, la guerre en Ukraine dans laquelle l'OTAN ne s'implique pas en tant que telle tandis que de nombreux pays membres le font. Le défi est de taille et toute la difficulté consiste pour l'OTAN à ne pas sortir de son rôle tout en optimisant les effets et les bénéfices que tirent les pays membres de leur appartenance à l'Alliance : standardisation capacitaire et opérationnelle, mutualisation, interopérabilité, plans de mouvements et d'engagements, etc. Ensuite dans un discours à trois voix, celles de Madame ROBERTS et de Messieurs WIECZORKIEWICZ et GILES, a été exposé la manière dont l'OTAN appréhende les thèmes de rupture et comment elle s'y adapte. Les auditeurs ont pu ainsi découvrir comment l'OTAN comprend et gère l'hybridité sans cesse croissante dans les opérations et les crises contemporaines ; comment et pourquoi l'Alliance considère que l'énergie et le climat généreront des ruptures majeures, comment et pourquoi le domaine cyber nécessite une attention et des investissements soutenus ? L'ensemble de ces exposés a donné aux auditeurs l'image d'une organisation attentive et agile en dépit de sa taille. Par-là elle continue de démontrer sa pertinence et le fait que les 75 années de paix que ses membres ont connues depuis 1949 ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont le résultat direct et probant d'une alliance qui fonctionne parce qu'elle a su s'adapter aux changements et aux ruptures de toute nature qui ont régulièrement émaillé son histoire. Cette après-midi à la fois dense et studieuse s'est ensuite poursuivie avec un dernier exposé fait par le Colonel PEYTAVIN qui a détaillé les défis que l'OTAN identifie sur son flanc Sud : migrations, flux énergétiques, ingérences russes et chinoises, emballement des crises en Lybie, en Syrie, en Irak, tensions avec l'Iran, instabilité politique et sociale dans les pays du Maghreb, frictions entre la Turquie et la Grèce, etc. Le catalogue semble sans fin et il indique bien que le flanc Sud de l'Alliance est au moins

aussi inquiétant que son flanc Est. L'Otan en est consciente et elle agit pour ne se faire ni surprendre ni contourner dans cette zone très sensible.

Enfin, à la faveur d'un petit moment de convivialité, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ont eu le rare privilège de pouvoir échanger avec Mesdames Marie DOHA-BESANCENOT et Marguerite RABASSI. Respectivement Secrétaire Générale Adjointe de l'OTAN pour la première et Représentante adjointe de la France au siège de l'OTAN pour la seconde, ces deux personnalités françaises de très haut niveau ont partagé avec les auditeurs leur expérience, leur vécu et leurs avis sur l'OTAN et la place majeure que notre pays y tient. Nul doute que ce moment d'échange spontané et très amical a marqué les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ; c'est une précieuse marque de considération qui leur a été adressée et le message ne leur a pas échappé.

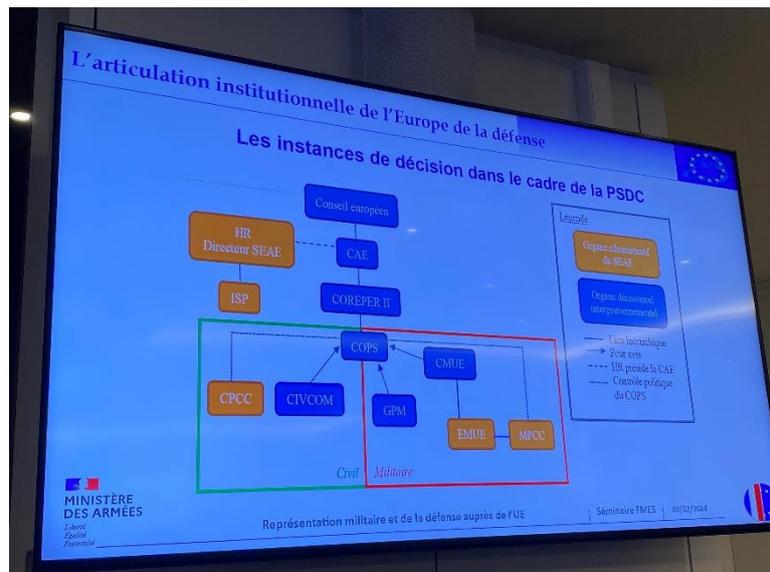


La seconde journée du séminaire bruxellois de la 34^{ème} SMHES a été consacrée aux organes et outils de l'UE en matière de gestion de crise. Cette journée s'est articulée entre une matinée consacrée à l'Etat-major de l'Union Européenne (EUMS) et en une après-midi pendant laquelle les officiers français de la représentation de défense auprès de l'UE nous ont fait part de leur expérience. De cette journée se dégage la conclusion que même si l'UE ne s'engage pas dans des opérations majeures et de haute intensité, les Traités ne le prévoient pas et l'OTAN est faite pour cela, elle fait pourtant beaucoup en matière de gestion de crise mais on le sait peu.

Les officiers de l'EUMS qui sont intervenus durant la matinée sous la supervision du général de brigade Jean Philippe LEROUX directeur des opérations de l'état-major de l'Union européenne à Bruxelles, ont tout d'abord respectivement présenté la place, le rôle et les missions des différents organes à vocation militaire au sein des institutions européennes. Le Lieutenant-Colonel Coralie FELBLINGER, qui occupe la fonction d'assistant militaire du général BRIEGER, actuel président du comité militaire de l'UE (CMUE), a ouvert la séquence en présentant la composition, le rôle et le fonctionnement du CMUE. Organe sommital de nature militaire au sein des institutions européennes, le CMUE est une structure mise en place dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne pour donner des avis militaires et émettre des recommandations sur les questions militaires au profit du comité politique et de sécurité du Conseil de l'UE. Son rôle est donc essentiellement d'éclairer les décisions du conseil de l'UE en matière militaire et de ce fait le CMUE n'a pas de responsabilités directes de commandement.

Le CMUE donne des directives à l'état-major de l'Union européenne (EMUE) qui est la seconde instance de l'UE à vocation militaire. Dépendant organiquement du SEAE déjà évoqué plus haut, l'EMUE dans lequel sert le général Jean Philippe LEROUX est quant à lui un état-major de niveau politico-militaire dont les principales fonctions sont l'alerte stratégique, l'évaluation de situation et la planification stratégique. De l'EMUE dépend enfin la capacité militaire de planification et de conduite (MPCC selon son acronyme anglais) qui a pour rôle essentiel d'assurer

le commandement des missions militaires non exécutives de l'UE. Il assure le contrôle stratégique militaire hors théâtre afin d'assurer la planification de la conduite des opérations.



On comprend rapidement de cette structure et de la définition du rôle de chacune de ses strates, que l'UE n'entend pas conduire des opérations dites exécutives, c'est-à-dire qui impliquent l'usage délibéré de la force pour accomplir les missions. Il faut en effet se rappeler que jamais les Traités ne le suggèrent et si l'UE peut donner l'impression d'être un acteur en matière militaire c'est strictement dans le cadre de la Politique de Défense et de Sécurité Commune (PSDC). En parfait alignement avec les termes du Traité de Lisbonne la PSDC ne reconnaît donc de responsabilité à l'UE que dans le cadre des missions dites de Petersberg : missions humanitaires et d'évacuation de ressortissants, missions de maintien de la paix, missions de gestion de crise avec éventuellement rétablissement de la paix. Cependant, les crises de la dernière décennie et essentiellement la guerre en Ukraine ont néanmoins conduit les Européens à repenser cette approche et ils l'ont fait avec les travaux sur la Boussole Stratégique.

Document élaboré par le SEAE en 2020 et 2021 et adopté par le Conseil Européen en 2022, c'est à dire au moment où la guerre en Ukraine a éclaté, la Boussole Stratégique a pour objectif de faire de l'UE une garante de sécurité plus forte et aux capacités renforcées. L'UE entend être en mesure de protéger ses citoyens et de contribuer à la paix et à la sécurité internationales et pour ce faire, elle structure désormais son action autour de quatre piliers : agir, protéger, investir, coopérer. Dans le détail, il s'agit de ne plus s'interdire d'agir de manière concertée et délibérée sur le sol européen et le changement d'état d'esprit que cette Boussole Stratégique traduit parmi les Européens est majeur. Pour autant il y a encore loin de la coupe aux lèvres et il apparaît que des freins importants se dressent encore sur le chemin d'une UE qui prendrait vraiment en main sa sécurité. Le premier de ces freins, c'est la grande faiblesse des ressources et des capacités militaires dont les Etats membres disposent. Elles ont considérablement fondu durant les 3 dernières décennies ; elles sont partagées avec l'OTAN et elles demandent beaucoup de temps et d'argent pour se reconstituer notamment lorsque plus rien n'existe. Le second frein c'est le mode de gestion de l'UE. Différent de l'approche de l'OTAN par consensus, l'UE gère les questions et les sujets de la PSDC à l'unanimité et si un seul membre dit non c'est le blocage. Le dernier frein c'est l'absence d'une structure de commandement et de contrôle (C2) permanente, intégrée, équipée et entraînée propre à l'UE et capable de conduire sur un théâtre une opération complexe de nature exécutive. S'il faut le faire l'UE doit alors faire appel aux capacités de l'OTAN en application des accords de coopération dits de « Berlin + » ou à des capacités nationales or on a vu qu'elles sont rares et beaucoup d'entre elles sont généralement dédiées à l'OTAN.

Néanmoins sous la pression des crises actuelles : la guerre en Ukraine et le conflit à Gaza avec ses répercussions en Mer Rouge, les choses bougent dans le bon sens. C'est ce qu'a confirmé le général Nicolas CHAMBAZ, adjoint au général représentant la France auprès de l'OTAN et de

l'UE. Lors de l'exposé qu'il a fait à la session le 09 février après midi, le général, qui est plus particulièrement chargé de l'UE, a décrit son rôle et celui de son état-major. Confirmant la vision du général LEROUX sur les forces et faiblesses des organes de l'UE qui s'occupent des questions de défense et des sujets militaires, le général CHAMBAZ a aussi montré que ces outils peuvent aussi être remarquablement réactifs et efficaces lorsque les Etats membres s'entendent et le veulent. Trois exemples récents le prouvent. Le premier concerne la crise en Mer Rouge et le lancement prochain de la mission Aspides qui verra des bâtiments de guerre de pays membres de l'UE participer à la protection active des navires marchands. Très rapidement mise sur pieds après avoir obtenu l'accord des 27, cette mission démontrera l'engagement de l'UE dans les crises actuelles. Le second exemple ce sont les efforts faits par l'UE pour améliorer concrètement la mobilité militaire en Europe avec la mise en œuvre concrète d'un plan d'action très complet adopté par le Conseil Européen en 2020. Enfin c'est l'engagement de l'Europe au profit de l'Ukraine est qui est l'exemple le plus parlant de l'implication active et concrète de l'UE dans les crises au travers de la mission EUMAM (*EU Military Assistance Mission in support of Ukraine*). EUMAM, on le sait peu, a permis des transferts de matériels, des financements spectaculaires et l'entraînement de milliers de soldats ukrainiens. Ainsi l'Union prend toute sa place en complément de l'aide procurée selon une approche bilatérale par nombre de ses pays membres. L'Union agit en particulier grâce à la facilité européenne pour la paix (FEP) qui s'est révélée être un mécanisme de financement particulièrement réactif. La FEP est née en mars 2021 d'une combinaison entre le mécanisme Athéna qui servait à financer les missions et opérations de l'UE et la facilité africaine de paix (FAP) qui servait à financer des mesures d'assistance auprès des pays partenaires d'Afrique et se limitait aux équipements non létaux. La FEP permet le financement des coûts communs des opérations et missions de la PSDC, le soutien des opérations de maintien de la paix des organisations internationales et le développement des capacités militaires des Etats y compris des capacités létales et tout particulièrement la livraison de matériel militaire. En appui du général CHAMBAZ le Commissaire en chef de 1^{ère} classe CAFFERATO a détaillé aux auditeurs les effets de l'arrivée de cet outil de financement dans la panoplie de ceux dont l'UE dispose. Dans un premier temps la FEP a démontré son efficacité en situation d'urgence et notamment pour le financement immédiat des opérations d'assistance à l'Ukraine qui ont pu être lancées en 4 jours en février 2022, c'est-à-dire plus vite que n'importe quel autre contributeur. De fait, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a clairement conduit à un changement d'échelle de la FEP. Son budget initial fixé à 5,7 milliards prévu pour 7 ans a été dépensé au profit de l'Ukraine dès 2023 et depuis il a été abondé à 2 reprises pour atteindre aujourd'hui les 12 milliards d'euros. La FEP a véritablement pris son essor depuis l'agression russe, et s'avère très structurante en terme de financement rapide et massif des missions et des opérations de l'UE mais encore plus comme un outil de politique étrangère.

Au bilan, ces éclairages donnés par le général CHAMBAZ et ses officiers montrent clairement que la Boussole Stratégique d'une part et les crises récentes d'autre part ont sorti l'UE de sa frilosité et de sa léthargie et qu'elle devient vraiment un acteur majeur de la sécurité et de la défense en Europe. Il en ressort aussi qu'opposer UE et OTAN sur ces sujets n'a pas de sens et que les considérer dans une perspective de complémentarité en a bien plus. S'il ne fallait retenir qu'une leçon de cet intense séminaire bruxellois de la 34^{ème} SMHES Cadres-Dirigeants c'est bien celle-là : L'OTAN et l'UE ont des approches bien plus complémentaires que différentes en matière de défense et de sécurité et les crises du monde qui vient représenteront de tels défis que, comme l'a si bien dit le général CHAMBAZ dans sa conclusion « Nous aurons besoin de plus d'OTAN et de plus d'UE »

MARSEILLE

06



14 - 16
MARS 2024

« La sécurité des personnes et des biens »

Laurent Kolodziej
Général de corps d'armée (2S)

« La liberté n'aurait aucun sens sans la sécurité à la maison et dans les rues » *Nelson Mandela*

Les quatre premiers séminaires de la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/Cadres-dirigeants ont conduit nos auditeurs à explorer concrètement, sur le territoire national et sur le terrain, les cinq grandes fonctions stratégiques qui structurent la stratégie de puissance et de défense de notre pays. Pour compléter cette exploration, à Bruxelles, ils se sont penchés le mois dernier sur l'intérêt et les difficultés d'une coordination fine et étroite avec nos partenaires et alliés dans le cadre de l'OTAN et de l'Union Européenne. Ils ont ainsi pu apprécier en quoi et pourquoi ces deux cadres sont à la fois très différents et complémentaires et ils ont mieux compris pourquoi l'OTAN et l'UE attirent et fascinent toujours autant malgré leurs imperfections respectives.

Après ces étapes successives à Cadarache, Paris, Toulon, Toulouse et Bruxelles ; c'est Marseille qui a accueilli la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/Cadres-dirigeants pour deux journées consacrées à la sécurité des personnes et des biens. Une telle thématique peut, de prime abord, apparaître assez éloignée de la démarche des SMHES/Cadres dirigeants qui visent à donner aux auditeurs une bonne compréhension des dimensions et des enjeux géopolitiques et géostratégiques des crises qui secouent notre monde. Or nulle nation et nul état ne peut prétendre jouer un rôle sur l'échiquier mondial si la sécurité de ses citoyens, de leurs biens personnels et celle des biens collectifs n'est pas assurée. La prospérité et la puissance d'une nation découlent d'abord d'éléments internes de stabilité et parmi eux la sécurité des biens et des personnes vient en tête. On entend par sécurité des biens et des personnes, la capacité à protéger les individus et leurs possessions contre toutes les formes de dangers. Elle comprend notamment la prévention et la gestion des risques tels que les accidents domestiques, les vols, les incendies, les crises sanitaires ou encore les actes de violence et de terrorisme. Elle nécessite la mise en place de moyens techniques, organisationnels et humains pour prévenir ou limiter les conséquences de ces situations. En outre, comme on l'a suggéré plus haut, la sécurité des personnes et des biens est un enjeu majeur pour la tranquillité publique, la prévention des violences et la gestion des crises. Elle permet de protéger les individus, les entreprises et les infrastructures, contribuant ainsi à leur fonctionnement serein et à leur développement. Elle est donc également un élément clé pour la compétitivité économique car elle permet de limiter les coûts liés aux pertes matérielles ou humaines. Enfin et surtout, la sécurité des biens et des personnes est un levier important pour la cohésion sociale car elle renforce la confiance des citoyens en l'Etat, dans ses institutions et sa capacité à les protéger. Dans le contexte d'une brutalisation des relations, qu'elles soient entre Etats ou entre individus, la sécurité des personnes et des biens est donc bien un enjeu central qui de plus évolue sans cesse. Il le fait conjoncturellement avec par exemple des événements de portée exceptionnelle comme le seront les Jeux Olympiques de Paris dans quelques mois. Il le fait aussi structurellement avec l'émergence de nouveaux risques tels que les cyberattaques, les pandémies ou les catastrophes naturelles résultant du changement climatique. On l'aura compris, consacrer à cette question un séminaire entier n'est donc pas un accident de parcours ou une digression maladroitement pour la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants. La démarche s'inscrit bien dans l'analyse des éléments de stabilité et de puissance de notre pays et, par extension, de tout pays qui entend compter sur l'échiquier du monde.

Ensuite pourquoi avoir choisi Marseille pour illustrer cette question de la sécurité des personnes et des biens ? Tout simplement parce que cette ville magnifique et singulière concentre

à elle seule nombre de problématiques de sécurité intérieure tout en restant une métropole dynamique, agréable et prospère que ceux qui y vivent ne quitteraient à aucun prix.

Plus ancienne ville de France fondée vers 600 avant notre ère par des marchands grecs venus de Phocée (aujourd'hui Foça en Turquie, près d'Izmir) Marseille est depuis l'Antiquité un important port de commerce et de passage. Elle a connu un essor considérable pendant la période coloniale et plus particulièrement au cours du XIX^{ème} siècle devenant ainsi une ville industrielle et commerciale particulièrement prospère. L'ouverture de Marseille sur la Méditerranée en fait depuis ses origines une des villes les plus cosmopolites de France et c'est là que depuis toujours sont arrivées les vagues successives de migrants venus du bassin méditerranéen et au-delà. De nos jours, la ville reste marquée par de nombreux échanges culturels et économiques avec l'Europe du Sud, le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie. A ce titre, elle est d'ailleurs souvent considérée, depuis le XVII^{ème} siècle, comme la « Porte de l'Orient » sur le littoral méditerranéen français. Aujourd'hui Marseille est la deuxième ville la plus peuplée de France avec presque 875 000 habitants. La métropole d'Aix-Marseille-Provence, est quant à elle la seconde plus peuplée de France avec 1 911 311 habitants. Ces chiffres font de Marseille la plus grande ville de Provence et du Midi de la France. Il faut enfin noter que sa façade littorale s'étend sur 57 kilomètres et que sa zone urbaine est interpénétrée par des grands espaces naturels rocheux et souvent boisés : les massifs de l'Estaque et de l'Étoile au nord, le massif du Garlaban à l'est, le massif de Saint-Cyr et le mont Puget au sud-est, le massif de Marseilleveyre au sud.

A ces caractéristiques, il faut ajouter que la population marseillaise affiche de forts contrastes et que la très grande richesse de quelques-uns y côtoie la grande pauvreté de beaucoup d'autres. Sur ce très vaste territoire urbain où l'habitat est généralement ancien et parfois insalubre, les accès aux soins et aux services sont, dans beaucoup de quartiers, notoirement moins bons que la moyenne nationale. C'est une des remarques liminaires que les intervenants du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM) ont faites aux auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants. C'est en effet par cette prestigieuse unité qu'a débuté ce séminaire marseillais et cette remarque sur le niveau d'accès aux soins de la population visait à démontrer par contraste la place et l'importance qu'a le BMPM dans le cœur des Marseillais.



Reçus au centre d'entraînement aux techniques d'incendie et de survie (CETIS) du BMPM situé à l'Estaque, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants ont pu y suivre une présentation générale du bataillon faite par le capitaine de vaisseau GUILLEMETTE. Ayant une longue et riche expérience dans les rangs du BMPM, son commandant en second en a détaillé l'histoire, les missions, l'organisation et les moyens. Ne cachant ni ses difficultés ni ses enjeux ni ses défis, il a décrit une unité particulièrement bien intégrée au tissu urbain marseillais où elle est partout chez elle grâce à la force des liens de confiance qu'elle a su tisser dans tous les quartiers de la métropole, y compris les plus sensibles.

L'origine du bataillon mérite d'être rappelée : Le 28 octobre 1938, un feu important s'est déclaré dans le magasin des Nouvelles Galeries et, débordés par l'ampleur du sinistre, les pompiers de Marseille demandèrent des renforts. La compagnie de marins-pompiers de Toulon dépêcha alors 32 hommes et 6 engins et c'est l'action de ce détachement toulonnais qui vint à bout de l'incendie qui avait détruit les Nouvelles Galeries, causé la mort de 70 victimes et gagné l'hôtel Noailles où ce jour-là se tenaient les Assises du congrès du parti Radical, en présence d'Edouard Daladier, président du Conseil. Ce tragique après-midi entraîna la mise sous tutelle de la ville par l'Etat et neuf mois plus tard, le 29 juillet 1939, un décret-loi donna naissance au bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Le bataillon de marins-pompiers de Marseille est aujourd'hui la plus grande unité de la Marine nationale avec plus de 2 500 militaires et civils au total. Le commandement est exercé par un officier général du corps des officiers de marine. Le BMPM est placé pour emploi, sous l'autorité du maire de Marseille agissant dans le cadre de ses attributions en matière de secours et de défense contre l'incendie. Organiquement, le BMPM est sous l'autorité de l'officier général, commandant l'arrondissement maritime Méditerranée.

Composé de 17 centres d'incendie et de secours intra-muros, le Bataillon est chargé de la prévention et de la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le territoire de la ville de Marseille et dans le Grand Port Maritime de Marseille. L'unité intervient également sur 4 sites à l'extérieur de la ville, dont l'aéroport Marseille-Provence, Airbus hélicoptères ainsi que le port de Fos-sur-Mer et celui de Port-de-Bouc.

Plus de 128 000 interventions (soit plus de 350 opérations par jour) sont réalisées chaque année par le BMPM ; 81 % des missions relèvent du secours à personnes, le reste étant réparti entre les missions de lutte contre les incendies et les interventions diverses. Régulièrement sollicité par le ministère de l'Intérieur, plus précisément par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), le BMPM assure aussi des missions de secours en cas de catastrophes majeures en France ou à l'étranger. A titre d'exemple le BMPM est intervenu en Août 2020 lors de l'explosion du port de Beyrouth au Liban ou lors des feux en Grèce pendant l'été 2021. Par ailleurs, le BMPM prend également à sa charge une part active dans l'organisation de l'aide médicale d'urgence à Marseille en participant aux activités du SMUR et à la régulation des appels médicaux du centre 15 aux côtés des médecins du SAMU et des médecins libéraux.

A l'issue des exposés en salle, les auditeurs ont ensuite assisté à une présentation dynamique des diverses capacités dont dispose le BMPM et ils ont pu suivre de près les rudes entraînements auxquels les Marins Pompiers sont régulièrement astreints lors de passages obligatoires au CETIS. Ce centre regroupe en effet sur un seul site les formations de lutte contre l'incendie et les techniques de survie en milieu extrême. Les simulateurs sont à l'échelle 1 et les feux sont bien réels. Les formations concernent les feux de type industriel, urbain et les feux de navires, c'est le pôle « incendie » du CETIS. Elles concernent aussi les techniques d'évacuation et de survie en mer, c'est son pôle « survie ». Enfin au terme d'une matinée dense autant que fascinante les auditeurs ont pu partager un chaleureux déjeuner en présence du Vice-Amiral MATHIEU qui commande le BMPM et quelques-uns des cadres qui ont animé la matinée.

Après avoir quitté le CETIS du BMPM et les rivages de l'Estaque les auditeurs et les cadres de la 34^{ème} SMHES ont ensuite rejoint le centre de Marseille et plus précisément l'Evêché, lieu historique où se trouve l'Hôtel de Police de la ville. En effet, la seconde partie de ce séminaire était consacrée aux forces de sécurité intérieure : la police nationale et la gendarmerie nationale. L'existence même de deux forces de police pour un même pays pose cependant question et il convient à ce stade d'approfondir le sens de ce dualisme des forces françaises de sécurité intérieure. On le retrouve avec quelques nuances dans toutes les grandes démocraties occidentales car il est caractéristique voire consubstantiel de leur fonctionnement. Si on fait un peu d'histoire on s'aperçoit qu'à la différence d'autres modèles, notamment anglo-saxons, qui sont fondés sur l'idée de service offert à la population, le modèle français s'est, pour sa part, construit

sur l'idée qu'il fallait protéger l'Etat autant que les citoyens. Pour illustrer l'importance de la protection de l'Etat dans l'édification du modèle français de police, il faut revenir aux origines. L'acte de naissance de la police est selon les historiens l'Edit royal du 16 mars 1667. Ce texte créa la charge de lieutenant de police de Paris et c'est précisément parce que le Roi y résidait que la police devait y être efficace et bien organisée. Ainsi, la police française naît de l'idée selon laquelle il convient de protéger l'Etat là où il se trouve et où il est alors susceptible d'être attaqué ou mis en cause. On s'explique dès lors que la police française ait été pensée et mise en place par les pouvoirs publics, d'abord à Paris puis en province. Revenir à cette volonté de protéger l'Etat permet donc de comprendre pourquoi le modèle français de police présente les deux caractéristiques fondamentales suivantes : il est centralisé et il repose sur un dualisme de forces. S'agissant de cet aspect, les Français savent bien qu'il existe en France deux forces de police étatiques compétentes sur l'ensemble du territoire national. L'une est une force civile : il s'agit de la police nationale ; l'autre est une force militaire : il s'agit de la gendarmerie nationale. Gardent-ils pour autant à l'esprit la raison profonde de ce dualisme ? C'est moins sûr. En fait les considérations liées à la protection de l'Etat évoquées plus haut sont au cœur de ce choix de deux forces que l'on retrouve dans toutes les démocraties. Partout on estime en effet que l'existence de deux forces distinctes protège l'Etat dans la mesure où, en cas d'insurrection ou de coup d'Etat, si l'une des deux forces rejoint la sédition, l'autre demeurera pour protéger les pouvoirs publics et le pouvoir en place. Le dualisme des forces de sécurité intérieure apparaît ainsi comme un moyen pour un gouvernement de se protéger contre tout mouvement de contestation ou de sédition venant de l'une ou de l'autre force de police. On considère par ailleurs que ce dualisme est une garantie d'indépendance pour l'autorité judiciaire, dans la mesure où elle peut mettre en concurrence les deux forces en matière d'investigations.



C'est donc avec la volonté de découvrir l'une et l'autre force que le séminaire marseillais de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants a été conçu. La première force visitée a été la Police Nationale au sein de l'Hôtel de Police de l'Evêché le 15 mars après-midi. Les auditeurs y ont été reçus avec beaucoup de chaleur par le Directeur Interdépartemental de la Police Nationale (DIPN). Détenteur du grade d'Inspecteur général, ce très haut gradé de la Police Nationale dirige l'ensemble des forces de police du département et il a autorité fonctionnelle sur des segments et des directions au niveau régional. Outre la récente réorganisation globale de la Police Nationale, l'exposé du DIPN a décrit la répartition des zones entre la Police et la Gendarmerie, la première s'occupant des zones urbaines et la seconde des zones rurales même si dans les Bouches du Rhône cette notion est très relative ; il est d'ailleurs plus pertinent de parler de zones péri-urbaines. Dans les Bouches du Rhône, la Police Nationale est organisée en quatre districts : Marseille, Aix, Arles et Martigues ; chacun ayant des caractéristiques bien différentes. Sans surprise, c'est la métropole marseillaise qui, par sa taille, connaît l'activité policière la plus intense. Dépassant les polémiques médiatiques, le DIPN, a détaillé les défis qui se posent quotidiennement à la Police Nationale et la manière dont elle y fait face. Il a notamment insisté sur la délinquance liée au trafic de drogue et sur les stratégies mises en œuvre pour la briser. Elles remportent des succès même si on en parle peu. Enfin, le DIPN a évoqué la problématique de la sécurisation des grands événements dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris dont quelques épreuves emblématiques : la voile et le

Football, se tiendront à Marseille. Ces grands évènements dont le premier sera l'arrivée de la flamme olympique en France et très précisément à Marseille le 08 Mai, font l'objet d'une planification particulièrement rigoureuse et aboutie où l'anticipation et la coopération interservices sont les maîtres-mots. Les auditeurs sont ressortis de cette séance de deux heures avec la conviction que nos forces de Police font preuve d'un grand professionnalisme et d'un immense dévouement au service de la sécurité des personnes et des populations. Les propos très francs et directs du DIPN n'ont pas caché les multiples difficultés auxquelles lui et ses subordonnés font face mais ils ont aussi souligné l'ampleur du travail accompli et celle des résultats obtenus. En dépit des commentaires souvent négatifs et à charge, la Police Nationale travaille beaucoup à Marseille et elle y obtient des résultats dont les Français peuvent être fiers.



Le lendemain c'est la Gendarmerie Nationale qui, pour la journée entière, a reçu les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants dans sa caserne de la Timone où se trouvent le commandement de la région de Gendarmerie, son Etat-major ainsi que quelques unités. Reçus par le général de division adjoint au général commandant la région, les auditeurs ont suivi trois exposés durant la matinée. Le premier fait par le général a détaillé l'organisation de la Gendarmerie au niveau national et régional, ses spécificités et les défis auxquels elle fait face. Les quatre principales missions de cette force de 130 000 militaires d'active qui arme 3053 brigades réparties sur tout le territoire national sont : la protection de la population et des biens, la protection des institutions et la surveillance du territoire, la gestion de crise de basse et de haute intensité et enfin les investigations judiciaires. Cette dernière mission est celle qui est la plus consommatrice en temps et en effectifs mais la Gendarmerie s'attache en permanence à bien répartir son effort entre les quatre missions. Les priorités du moment rejoignent celle de la Police Nationale : lutte contre la criminalité liée au trafic de stupéfiants, les violences faites aux femmes, la menace terroriste et celle venant de mouvements radicalisés, la sécurisation des Jeux Olympiques, la protection des élus et enfin les délits et les menaces cyber. Ce thème a d'ailleurs fait l'objet d'un exposé dédié qui a détaillé l'ensemble des vulnérabilités du domaine cyber et dévoilé les différentes formes de menaces et de délits qui s'y développent. L'intervenant a décrit la réalité crue de cette délinquance cyber et les moyens qu'utilise la Gendarmerie pour lui faire échec. Cette menace vise notamment à tirer profit de grands évènements comme les Jeux Olympiques qui sont à la fois une cible car les réseaux dédiés seront attaqués et une opportunité pour des délinquants qui vont tout mettre en œuvre pour imaginer de multiples escroqueries : ventes de faux tickets d'accès, location d'hébergements fictifs, etc... Comme le veille à l'Hôtel de Police, la sécurisation des Jeux Olympiques a fait l'objet d'un exposé dédié qui a montré aux auditeurs les dispositifs imaginés pour sécuriser chaque phase de ce parcours événementiel qui va débiter avec l'arrivée le 08 Mai de la flamme olympique à Marseille et qui s'achèvera au dernier jour des jeux paralympiques le 08 septembre. C'est un effort intense de 4 mois pour lequel, comme la Police Nationale, la Gendarmerie s'est très précisément organisée. Par l'étalement des congés, l'appel aux réservistes et de judicieuses bascules d'efforts et d'effectifs, la Gendarmerie fera face à ce défi sans rien dégrader du reste de ses missions.

A l'issue de cette riche matinée et d'un savoureux déjeuner partagé avec les officiers de Gendarmerie qui sont intervenus au cours de la matinée, les auditeurs ont ensuite bénéficié de présentations et de démonstrations dynamiques qui leur ont montré l'ampleur de la palette capacitaire de la Gendarmerie Nationale. Techniques d'infiltration et d'interpellation, élément projetable de commandement et de coordination, ateliers techniques d'analyse de scène de crime, peloton cynophile, pelotons de protection spécialisés étaient au programme. Ces présentations et démonstrations ont par ailleurs donné aux auditeurs l'occasion d'échanger directement et spontanément avec de nombreux gendarmes qui servent dans ces unités. Ainsi, ils ont pu apprécier la grande qualité humaine et professionnelle de ces femmes et des ces hommes qui ont fait de la protection de la France et des Français à l'intérieur de nos frontières, leur vocation et leur métier.

Au terme de cette visite dans les forces de sécurité intérieures : Police Nationale et Gendarmerie que beaucoup se plaisent parfois à opposer, il faut souligner que ni dans une force ni dans l'autre ne sont apparus des critiques ou des reproches visant le commensal. C'est bien le moins qu'on puisse attendre de forces distinctes par leur statut respectif mais réunies dans une même mission et tendues vers le même but mais il semble cependant juste de faire mention du profond respect que chacune des forces porte à l'autre. C'est fort de ce message tacite que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ont ensuite rejoint Toulon où les attendait une dernière matinée studieuse qui a été consacrée à des consignes d'anticipation et de sécurité en vue du voyage d'étude qui attend la session à Istanbul du 03 au 06 avril mais aussi à des travaux de comités dans le cadre du mémoire que la session doit rendre en Juin. Avant cette échéance importante, deux séminaires ponctueront encore les semaines à venir. Le premier, évoqué un peu plus haut conduira la session sur les rives du Bosphore afin de mieux saisir pourquoi et comment la Turquie est très certainement le pays méditerranéen le plus affecté par les conséquences positives comme négatives de la guerre en Ukraine ; c'est rappelons-le, le thème général d'étude de la 34^{ème} session. Le second séminaire, en Mai, sera celui de l'ultime plongée dans les forces armées françaises avec la découverte de quelques unités de l'armée de terre : les Ecoles militaires de Draguignan, l'Ecole d'application de l'ALAT au Cannet des Maures et enfin le 21^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine à Fréjus. La devise de ce magnifique régiment est « *Croche et tient* » et il était donc difficile d'imaginer mieux pour cette ultime plongée dans les forces armées françaises !

MISSION D'ETUDE EN TURQUIE

07



03 - 06
AVRIL 2024

« Voyage d'étude »
Laurent Kolodziej
Général de corps d'armée (2S)

« Si le monde était une nation, Istanbul en serait la capitale » Napoléon Bonaparte

Alors que le thème retenu pour structurer l'ensemble des travaux académiques de la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/Cadres-dirigeants porte sur « les conséquences en Méditerranée de la guerre en Ukraine » le choix d'une destination pour le voyage d'étude de la session n'a pas longtemps fait débat. Il s'agissait de trouver la zone, le pays et la ville où ces conséquences sont à la fois les plus nettes, les plus perceptibles et les plus fortes. Par sa position exceptionnelle sur le détroit du Bosphore, là où la Méditerranée se mêle à la Mer Noire et où l'Europe embrasse l'Asie, Istanbul s'est très rapidement imposée comme la destination évidente. C'est donc dans cette incomparable métropole que la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants est arrivée le 03 avril pour un voyage d'études intense car concentré sur deux journées pleines.



Dès leur arrivée à l'aéroport d'Istanbul, les auditeurs ont pu prendre la mesure de cette ville unique au monde. Il faut dire que les infrastructures aéroportuaires impressionnent. Cet aéroport est en effet à ce jour le plus grand du monde en terme de capacité. En 2028, lorsqu'il sera complètement achevé, il sera doté de 6 pistes et pourra accueillir 200 millions de passagers par an. Lorsqu'on se remémore aussi que la compagnie nationale turque «*Turkish Airlines*» figure parmi les cinq premières mondiales en termes de nombre de destinations desservies et de passagers transportés, on comprend mieux l'importance géopolitique d'Istanbul et de la Turquie.

Istanbul, anciennement connue sous le nom de Byzance puis de Constantinople, est la plus grande ville de Turquie. Elle est son centre économique, culturel et historique. La ville chevauche le détroit du Bosphore, située à la fois en Europe et en Asie et compte une population de plus de 16 millions d'habitants, soit 19% de la population de la Turquie. En outre, Istanbul est la ville européenne la plus peuplée et la 15^{ème} plus grande ville du monde. Son histoire est ancienne car elle a été fondée sous le nom de Byzance sur le promontoire de Sarayburnu vers l'an 667 avant Jésus Christ. et, son influence et sa population allant grandissant, elle est devenue l'une des villes les plus importantes de l'histoire mondiale. Depuis sa refondation sous le nom de Constantinople en 330 après Jésus Christ, Istanbul est successivement devenue capitale des empires romain et byzantin (330-1204 / 1261-1453), latin (1204-1261) et ottoman

(1453-1922). C'est également l'un des berceaux du christianisme primitif puis orthodoxe. Après la chute de Constantinople tombée aux mains des Ottomans en 1453, la ville est devenue le siège du califat ottoman et s'est peu à peu islamisée, sans pour autant se défaire de ses influences chrétiennes. Istanbul a été et est toujours un creuset culturel, ethnique et religieux. Par conséquent, la ville compte de nombreuses mosquées, églises, synagogues et monuments historiques qui valent le détour. Pour ces raisons, l'UNESCO a déclaré les quartiers historiques d'Istanbul site du patrimoine mondial en 1985.

La vieille ville s'étend le long des deux rives de la Corne d'Or. Cette baie étroite en forme de corne était le port primitif de la ville. Au sud de la Corne d'Or se trouve l'ancienne Byzance et au nord furent installés les entrepôts et les habitations des marchands étrangers (quartier de Gálata, aujourd'hui Karaköy), principalement génois, qui forme un second noyau ancien. La ville moderne est naturellement bien plus vaste et s'étend sur les deux rives (européenne et asiatique) du détroit. En tant qu'ancienne capitale des empires byzantin et ottoman, Istanbul fut probablement, jusqu'au XVI^e siècle, la ville la plus civilisée et cosmopolite au monde. À ce titre, elle possède des monuments extraordinaires : églises, hippodrome, mosquées Süleymaniye et Sultanahmet, palais de Topkapı, etc. Même si le tourisme était loin d'être le principal objectif du séjour stambouliote de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants, les auditeurs, dont certains étaient accompagnés par leur conjoint, ont néanmoins pu profiter de la découverte de quelques-uns de ces trésors.



Afin de poser le décor et les éléments de compréhension essentiels, le voyage d'études de la 34^{ème} SMHES/Cadres dirigeants a fait une première étape à l'institut français d'études anatoliennes (IFEA) situé à proximité du Palais de France et du Consulat Général de France. L'IFEA est l'un des 21 instituts et centres de recherches français à l'étranger dépendant de la Sous-Direction des Sciences Sociales et Humaines de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques du Ministère des Affaires Étrangères. C'est un établissement d'accueil et de recherche pluridisciplinaire dont le domaine d'activité s'étend, chronologiquement de la préhistoire à l'époque contemporaine et géographiquement au territoire de la République de Turquie et, d'une manière générale, au monde ottoman, voire turc partout où n'est pas déjà implanté un institut français analogue. À côté des programmes de recherche personnels de ses membres, l'IFEA développe ses propres programmes, ponctuels ou permanents, seul ou en collaboration avec d'autres institutions scientifiques françaises, turques ou de pays tiers. Outre sa vocation archéologique, l'institut offre donc une plate-forme privilégiée à des chercheurs spécialisés. C'est grâce au Professeur Yohanan Benhaïm, responsable des études contemporaines au sein de l'IFEA, que les auditeurs ont pu d'emblée se plonger dans un panorama passionnant de la politique intérieure et extérieure de la Turquie contemporaine. Dans une intervention de trois heures qui a paru bien trop brève tant elle était passionnante, les auditeurs ont pu mieux

comprendre les origines et les grandes tendances de la politique intérieure et extérieure turque et expliquer la logique de ce qui paraît souvent, vu depuis la France et l'Europe, être des positions ambiguës ou ambivalentes. L'attitude et le positionnement de la Turquie à l'égard de l'UE, de l'OTAN, de la Russie et de son voisinage immédiat ne peuvent en effet pas se comprendre sans les références douloureuses que sont le Traité de Sèvres et les divers épisodes du démantèlement de l'empire ottoman. De même, bien connaître et comprendre la nature profonde et les objectifs précis du virage politique et culturel que Mustapha Kemal Atatürk fit prendre à la toute jeune république de Turquie permet une lecture bien plus fine et nuancée du paysage politique actuel du pays. Au bilan, les auditeurs ne pouvaient pas espérer meilleure introduction à leur bref voyage d'études et ils sont ressortis complètement transformés de ces trois heures de conférence. L'immense culture et l'impressionnant talent pédagogique du Professeur Benhaïm resteront longtemps dans les mémoires des auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants.

Après ce démarrage en fanfare, la journée s'est poursuivie dans le décor prestigieux du Palais de France. Le Palais de France incarne la longue amitié, vieille de presque cinq siècles, entre la France et la Turquie. Cette relation débuta précisément en 1536 lorsque Soliman le magnifique et François Ier nouèrent contre Charles Quint la première alliance stratégique de l'histoire. Le sultan accorda alors à la France un terrain pour y construire son ambassade ainsi que des privilèges pour les marchands et les catholiques français. Le palais a brûlé à plusieurs reprises. Le bâtiment contemporain est l'œuvre de l'architecte Pierre- Léonard Laurécisque et il a été construit entre 1839 et 1847. C'est la résidence de l'ambassadrice de France lors de ses déplacements sur zone et celle du consul général de France à Istanbul. Les pièces de réception du palais sont magnifiquement décorées, les tapisseries des Gobelins, des vases précieux et des lustres flamboyants reflètent le style à la française. Enfin le jardin du palais est à l'avenant. Outre une superbe vue sur la Bosphore, il est orné de bustes byzantins, de fontaines ottomanes, de statues baroques, d'un puits de marbre blanc sans oublier des cycas, phénix, jasmins, citronniers et tilleuls centenaires. L'ensemble, palais et jardin, dégage une profonde impression de calme et de raffinement et c'est dans cet écrin que le consul général de France à Istanbul a donné aux auditeurs une riche conférence sur l'histoire de la relation franco-turque et celle de ses évolutions contemporaines. Le consul général a souligné la persistance des grands axes qui structurent la relation franco -turque depuis ses débuts : un axe stratégique, un axe commercial et enfin un axe culturel. De nos jours, ces piliers sont toujours présents. Dans le domaine stratégique, la Turquie en tant que membre influent de l'OTAN reste un acteur stratégique important pour la France et son positionnement à l'égard des crises et des conflits régionaux est déterminant pour l'Alliance atlantique comme pour notre pays. Sur le plan commercial et on ne le sait pas assez, la Turquie est un partenaire majeur pour la France tant par le nombre important d'entreprises françaises qui opèrent dans le pays que par les flux de capitaux et de biens qui s'échangent entre la France et la Turquie. Souvent oubliée, la dimension de la relation culturelle doit également être citée. Incarnée par le nombre et le dynamisme des établissements publics et privés qui enseignent le français et en français à Istanbul, à Ankara, à Izmir et dans d'autres grandes villes, cette dimension se mesure également par l'importance des mouvements de personnes entre la Turquie et la France. Rappelons que la France compte une diaspora turque ou d'origine turque forte de 700 000 personnes et que les échanges sont fréquents entre deux pays situés à trois heures de vol l'un de l'autre. Les 1000 visas délivrés tous les jours par les consulats français en Turquie témoignent de la vigueur de ces échanges. Au terme de cette conférence aussi dense que celles de la matinée tout en étant très complémentaire, les auditeurs ont retenu l'importance de la relation de notre pays avec un partenaire essentiel mais aussi compétitif. La relation n'est pas toujours simple et des pommes de discorde existent mais de part et d'autre se lit l'intention de trouver les voies et les moyens de renforcer une relation bilatérale unique par sa nature, ses ambitions et sa longue histoire puisqu'elle remonte au XVI^{ème} siècle. A l'issue de la conférence, le consul général a tenu à nous faire lui-même l'honneur de visiter les lieux. Ses explications détaillées et ses commentaires érudits ont éclairé les auditeurs sur les nombreux joyaux, décrits plus haut, que renferme ce palais.



Après une première journée consacrée à entendre la parole de Français sur la Turquie et sur la thématique qui a conduit la 34^{ème} SMHES à Istanbul, la seconde, celle du vendredi 06 avril a été conçue afin d'entendre aussi les Turcs s'exprimer sur cette même thématique et sur d'autres aspects qui leur paraissent importants notamment dans le positionnement stratégique et géopolitique de leur pays. A cette fin, la session a été reçue dans la matinée par l'Université de Défense Nationale. La mission officielle de cette institution créée en 2016 est la suivante « *éduquer et former les officiers et sous-officiers de haut niveau dont les forces armées turques ont besoin. Loyaux envers leur patrie, leur nation, leur État et les principes du droit démocratique, laïc et social de l'État, ces cadres doivent avoir le sens du devoir, de l'honneur de la loyauté et de la responsabilité. Ils doivent avoir intégré les principes et les réformes d'Atatürk tout en étant intellectuellement épanouis et confiants. L'université de Défense contribue au potentiel scientifique et culturel des forces armées turques et du pays par l'intermédiaire des recherches, des publications et des recommandations dans le domaine de la défense, de la stratégie et cela au niveaux national et international.* » Son implantation au cœur d'Istanbul et ses bâtiments grandioses témoignent de la place d'importance que tient cette université au sein du ministère turc de la défense. Accueillis par le Vice-Amiral Vice-recteur de l'université et par ses très nombreux collaborateurs, les auditeurs ont suivi trois conférences au cours de cette matinée. La première, très classique a été consacrée à l'université en elle-même, à ses missions et son organisation. La seconde a décrit les forces armées turques : leurs missions, leur organisation, mais aussi les défis qu'elles affrontent : recrutement et attractivité du métier des armes ainsi que les menaces qu'elles perçoivent. Parmi ces dernières le terrorisme d'origine kurde est celle qui est le plus souvent revenue dans le discours. La dernière conférence enfin a porté sur la perception turque des conséquences de la guerre en Ukraine, thème qui est celui qui structure la réflexion et les travaux de la session. Les recompositions géopolitiques régionales et plus globales sont assez naturellement au centre des analyses des officiers et des chercheurs de l'université de défense qui se sont exprimés à cette occasion. Néanmoins, ils ont insisté sur le rôle et l'évolution de deux pays voisins : la Syrie et l'Irak avec en filigrane la question kurde qui reste, dans la bouche de tous les interlocuteurs, la difficulté centrale voire obsessionnelle pour la Turquie.



Enfin, après cette séance édifiante dans les murs de l'Université, le dernier après-midi a conduit les auditeurs au musée Rahmi M. Koç où se trouve, à bord d'un superbe bateau à vapeur amarré à demeure, le think tank du Vice-Amiral en retraite Cem Gürdeniz. Cet amiral de la marine turque, aujourd'hui en retraite, s'est adressé à la session sur le thème de la géopolitique maritime de la Turquie. Père de la théorie de la « Patrie bleue » l'amiral Gürdeniz a exposé et argumenté ses vues personnelles sur la manière dont la répartition des responsabilités (eaux territoriales et zones économiques exclusives notamment) doit être redistribuée dans le domaine maritime environnant. Ce qui marque dans ces explications, c'est leur caractère très argumenté et leur logique puissante. A travers cette approche, les auditeurs ont mesuré les ambitions et le caractère résolument assertif de certaines figures de l'intelligentsia turque tout comme les argumentaires sur lesquels elles s'appuient. Il en ressort l'image de personnalités influentes qui estiment que leur pays est victime des décisions prises par les grandes puissances pour démanteler l'empire ottoman il y a un siècle et qui, de ce fait aspirent à réviser les choses voire à bousculer l'ordre établi. A l'issue de cet exposé tout à la fois passionnant et déstabilisant le Vice-Amiral Gürdeniz a tenu à faire lui-même fait les honneurs du musée Rahmi M. Koç, au sein duquel son think tank est situé, à tous les membres de la session. Ce musée privé est consacré à la technologie des transports et à ses évolutions entendues au sens large et on y trouve pêle-mêle mais dans d'excellentes conditions d'exposition des trains, des voitures, des avions, des bateaux, des machines à vapeur, des moteurs de hors-bord et des ordinateurs datant du début de l'informatique !

C'est par cette visite pittoresque ainsi que se sont achevées ces deux journées, hélas trop courtes, passées à Istanbul. L'objectif de ce voyage d'études était de faire sentir et comprendre aux auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres- dirigeants à quel point et pourquoi la Turquie est un pays important dans le jeu des recompositions géopolitiques à l'œuvre au niveau régional comme au niveau mondial. En entendre les raisons de la bouche d'experts français, aussi qualifiés fussent-ils, était alors indispensable mais n'était pas suffisant. C'est la raison pour laquelle la seconde journée du séjour a été exclusivement consacrée à des intervenants turcs. Ceux de l'université de défense dans un premier temps qui ont délivré un discours institutionnel très cadré et normé d'où ressortent clairement des tendances fortes avec notamment la centralité de la question kurde dans tous les aspects qu'elle recouvre. Le Vice-Amiral en retraite Gürdeniz ensuite qui n'a, quant à lui, pas du tout mâché ses mots. Dans une intervention dont la forme et le cadre sont restés très amicaux et chaleureux, il a démontré pourquoi et comment, selon lui, la Turquie doit rebattre les cartes de la répartition des zones en méditerranée orientale, en Mer noire et dans le mer Egée en osant remettre en cause un ordre établi sur des bases qu'il juge injustes et contestables. Au bilan, au fil de ces deux journées denses mais bien différenciées, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/cadres dirigeants auront entendu des points de vue à la fois complémentaires et dissonants. Certains ont même été hétérodoxes. C'est sans doute un moyen efficace pour, en peu de temps, balayer les poncifs et les raccourcis et ainsi mieux approcher le kaléidoscope de la réalité riche et complexe de ce magnifique pays qu'est la Turquie.

DRAGUIGNAN LE LUC FREJUS

08



16 - 18
MAI 2024

« L'armée de terre "de combat" »

Laurent Kolodziej
Général de corps d'armée (2S)

« Ce ne sont pas les murs qui font la cité mais les hommes » Platon

Pour son avant-dernier séminaire, la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/Cadres-dirigeants ne s'est pas éloignée de sa base toulonnaise pour son rendez-vous avec l'Armée de terre. Après avoir rencontré des unités de l'Armée de l'Air et de l'Espace à Istres et à Toulouse et celles de la Marine Nationale à Toulon, la session ne pouvait pas approcher de sa clôture sans avoir aussi pris un contact approfondi avec l'Armée de terre. C'est donc dans le Var que cette rencontre a eu lieu. Ce beau département reste en effet l'un de ceux où les armées restent très présentes et c'est donc en voisins que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres ont successivement rendu visite aux Ecoles Militaires de Draguignan, à l'Ecole de l'Alat au Cannet des Maures et enfin au 21^{ème} Régiment d'infanterie de Marine (21^{ème} RIMA) à Fréjus. Ce déroulement en trois temps a permis à la session de partir du général : la vision stratégique du CEMAT et sa mise en œuvre dans les écoles de Draguignan et du Cannet des Maures pour aller ensuite au particulier : le régiment. Ce dernier est en effet la pierre angulaire de l'Armée de terre, le creuset où se forge l'identité profonde de tout soldat au point qu'il en reste généralement marqué tout au long de sa carrière voire au-delà, tout au long de sa vie.



C'est donc à Draguignan que le 16 Mai matin, alors qu'une violente pluie d'orage pilonnait les pinèdes du haut Var, que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES ont franchi les portes des Ecoles Militaires de Draguignan (EMD). Ces écoles ont été créées le 1er août 2010 afin de co-localiser deux des plus vieilles armes que sont l'infanterie et l'artillerie dans le but de renforcer les entraînements interarmes et de se rapprocher du plus grand complexe de tir d'Europe occidentale sur le camp militaire de Canjuers. Distant de 30 kilomètres, ce vaste camp de 35.000 hectares permet aux cadres en formation de tirer et de manœuvrer avec toutes les armes en dotation tant dans l'infanterie que dans l'artillerie. A Draguignan, implantées sur une emprise de 60 hectares, les EMD disposent en propre d'installations d'instruction et d'entraînement particulièrement complètes : champs de tir, installations sportives, outils de simulation mais elles ont aussi leur propre terrain d'exercice, le camp Bergerol. D'une surface de 300 hectares ce camp abrite notamment :

- Le centre d'instruction ATLAS (automatisation des tirs et liaisons de l'artillerie sol-sol) ;

- Le centre d'instruction canon CAESAR (camion équipé d'un système d'artillerie) ;
- Le centre d'instruction au combat en zone urbaine (village de combat CAZUR).

La proximité de l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre basée au Cannet des Maures et de la Marine Nationale de Toulon est enfin un atout précieux car elle facilite la coopération interarmes et interarmées.

Organisme de formation unique de tous les cadres officiers et sous-officiers de l'artillerie et de l'infanterie, les EMD sont subordonnées au commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes (COME2CIA) dont l'Etat-major et le poste de commandement se situent à Mourmelon.

La mission principale des EMD est double, à travers l'école d'infanterie et l'école de l'artillerie, elles doivent assurer la formation des chefs de groupe et des chefs de pièces (10 hommes), des chefs de section (40 hommes) et des commandants d'unité (150 hommes). Les EMD doivent également conduire les études de prospective de la doctrine et des équipements dans les domaines de l'emploi et de l'organisation de l'infanterie et de l'artillerie. Enfin, tous les régiments et les brigades interarmes de l'armée de Terre viennent régulièrement aux EMD entraîner leurs postes de commandement en utilisant ses moyens de simulation qui s'y trouvent.

C'est donc dans cet environnement à la fois prestigieux et performant, creuset des jeunes cadres de l'Infanterie et de l'Artillerie française que les auditeurs ont passé la matinée du 16 Mai. Le général commandant l'Ecole de l'Infanterie a ouvert le feu en présentant à la session la vision stratégique du général CEMAT et comment elle s'inscrit dans les profonds bouleversements géopolitiques et géostratégiques auxquels l'Armée de terre française est confrontée. Le défi de cette adaptation pour l'Armée de terre, en corrélation avec celle des autres armées et des directions et services interarmées, est de rester capable d'agir sur tout le spectre de la conflictualité, au plus proche des frontières de l'hexagone et sur le territoire national s'il le faut. Elle doit aussi rester capable de le faire au loin tout en prenant sa juste place au sein de l'OTAN et sur le flanc Est de l'Europe pour faire pièce aux menaces qui pèsent sur cette région où se déroule une guerre de haute intensité. La nouvelle ère stratégique qui s'est ouverte en février 2022 requiert en effet une adaptation profonde de l'Armée de Terre. Dans la compétition entre blocs stratégiques qui dominera les prochaines décennies, la France, Etat doté, entend en effet jouer un rôle de puissance d'équilibres et d'entraînement. Au service de ce positionnement, l'Armée de Terre se transforme pour passer d'une logique principalement de gestion de crise à celle du renforcement de la souveraineté et de la consolidation de l'autonomie stratégique. Elle s'appuie pour cela sur des partenariats élargis et une capacité renouvelée d'entraînement d'alliés variés. Cette transformation vise à accroître la réactivité et adapter les capacités pour agir selon les quatre priorités fixées par le chef d'état-major des Armées :

- Affirmer notre souveraineté ;
- Entraîner nos alliés dans le cadre d'une opération d'envergure ;
- Surveiller et agir dans les espaces communs – y compris par l'influence – pour préserver notre autonomie d'appréciation et notre liberté d'action ;
- Renover nos partenariats internationaux.

Dans un contexte d'incertitude stratégique ainsi que d'élargissement et d'hybridation de la conflictualité, l'Armée de Terre, couverte par la dissuasion et épaulant la protection nucléaire de nos intérêts vitaux, doit donc maîtriser des capacités multi-milieux et multi-champs (M2MC) crédibles et interopérables et se positionner en nation cadre dès la phase de compétition pour décourager tout adversaire potentiel par sa posture adaptée et ses signalements démonstratifs. Elle doit être en mesure d'assumer la responsabilité du commandement d'une opération interarmées, ou d'une composante terrestre jusqu'au niveau corps. Dès lors, en étroite coordination avec les autres armées, notamment pour l'épaulement de la dissuasion et pour les impératifs de projection de force, l'armée de Terre est attendue pour agir en permanence et produire des effets simultanément dans trois espaces stratégiques, en y tenant un rôle fédérateur.

- La protection, la résilience, la souveraineté et l'esprit de défense sur le territoire national, en métropole comme dans les outre-mers, qui sont gages de puissance mais menacés par la prédation, les pressions géostratégiques régionales et les conséquences induites du changement climatique. Souveraineté et esprit de défense seront sanctuarisés par le déploiement de capacités de contre-influence, de renseignement, de veille et de découragement permanentes, ainsi que par des renforcements rapides et des capacités d'intervention nationales, autonomes le cas échéant, notamment aéroportées et amphibies.

- La prévention et l'influence en Afrique, au Moyen-Orient, dans l'océan Indien et jusque dans le Pacifique par un dispositif renforcé et flexible de partenariats élargis, s'appuyant notamment sur des centres de formation permanents ou semi-permanents et des déploiements de forces en exercices. Des capacités d'intervention sur court préavis et dans tous les milieux pour garantir la liberté de circulation et la stabilité face à l'influence grandissante de compétiteurs, mettront les armées en mesure de contraindre ou de décourager un compétiteur ou un adversaire. L'Armée de Terre doit être capable de le faire seule, avec des partenaires, ou au sein de l'OTAN.

- la solidarité stratégique, en Europe où la France apporte une contribution de puissance moyenne mais dotée et au Moyen-Orient où la France doit être en mesure d'honorer ses engagements. Pour ce faire, l'armée de Terre doit disposer de l'aptitude de nation cadre d'une opération multi-composantes ou de composante terrestre au sein d'une coalition ad hoc.

Permise par la Loi de Programmation Militaire 2024-2030 qui marque un effort considérable de la nation au profit de ses armées et de la défense, la transformation de l'Armée de terre voulue par le général CEMAT dans sa vision stratégique et résumée au *Supra* implique une rénovation des finalités de l'action de l'Armée de terre, celle de ses modalités de fonctionnement en temps de paix et en temps de guerre et enfin celle de son organisation. Les finalités de son action et ses modalités de fonctionnement au combat se discernent assez clairement dans les paragraphes qui précèdent. S'agissant de ses modalités de fonctionnement en temps de paix, elles visent à regagner de l'agilité et de la réactivité en redonnant de l'autonomie et des responsabilités accrues aux brigades et aux régiments. Concernant enfin son organisation, l'Armée de terre s'articule désormais en 4 piliers ; chacun incarnant une ou plusieurs actions structurantes tout en regroupant les grands commandements

- Le pilier « Etre et Durer » où on retrouve les écoles et la maintenance.
- Le Pilier « Protéger » où se trouvent les structures et les commandements qui traitent du territoire national
- Le Pilier « Agir » principalement incarné par le Commandement de la Force Opérationnelle Terrestre (CFOT)
- Le Pilier « Innover » qui englobe les structures en charge de préparer l'avenir.

Cette profonde transformation de l'Armée de terre se fera jusqu'en 2030, date où ce nouveau modèle « de Combat » aura trouvé son équilibre définitif et sa pleine puissance. Elle suppose beaucoup d'efforts et d'adaptations à de nouvelles structures, de nouvelles capacités et de nouvelles méthodes sans que pour autant l'Armée de terre y perde son mordant, son esprit guerrier et son âme.

Après cet aperçu de l'immense ambition que porte l'Armée de terre afin de s'adapter à un monde qui change aussi très vite, les auditeurs ont ensuite entendu deux exposés successifs visant à détailler les spécificités des deux armes représentées aux EMD : l'infanterie et l'artillerie. Le Colonel commandant le département de la doctrine et des études prospectives de l'Ecole d'Infanterie a présenté son arme ; celle du combat à Pied. Depuis 1479 et les bandes de Picardie, l'infanterie reste en effet la "Reine des batailles". Elle est l'arme des 300 derniers mètres. Par le combat rapproché avec l'ennemi, elle conclut la victoire par la prise et le contrôle durable du terrain et par le contact direct avec les populations. Le colonel a insisté sur le bond capacitaire que, pour l'infanterie, représente l'ambitieux programme Scorpion et le combat collaboratif qu'il permet. Il a aussi évoqué l'apparition des robots et des drones qui, comme l'enseignent les combats en Ukraine, viennent souvent bouleverser les procédés du combat débarqué. L'artillerie

a pris la suite avec une présentation générale de ses missions, de ses structures et de ses capacités. Depuis la bataille de Castillon (1453), l'artillerie, « arme savante » et arme des feux, contribue à la décision en exerçant sur l'adversaire des effets directs, sélectifs et souvent décisifs. C'est l'*Ultima ratio regum*. Présente au cœur du combat par ses capteurs, ses capacités géographiques ou de ciblage, ses drones et ses radars, ses obus, roquettes et missiles, elle s'assure de la sauvegarde des troupes au contact ou sous les feux de l'ennemi et met ses armes au service de la manœuvre aéroterrestre générale. Au terme de ses exposés, grâce à une présentation réelle mise en place à l'extérieur des bâtiments des écoles, les auditeurs ont eu le privilège d'approcher toute une série d'équipements et d'armements en dotation dans l'infanterie et l'artillerie. Les équipages et les servants de tous ces équipements étaient également présents ce qui a permis aux auditeurs d'avoir de riches échanges avec les fantassins et les artilleurs qui leur présentaient les armes et les véhicules qui équipent leurs unités.

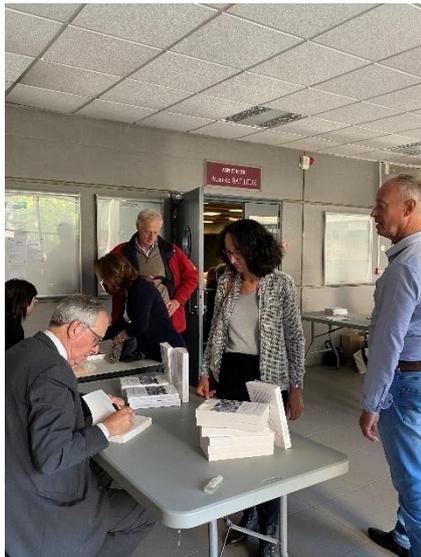


L'après-midi du 16 Mai a, quant à elle, été consacrée à une troisième école d'arme, celle de l'Aviation Légère de l'Armée de terre (ALAT) école située sur la base Général Lejay au Cannet des Maures. L'ALAT est l'héritière de l'aviation légère d'observation de l'artillerie et elle a été créée en 1954. Arme de l'initiative, de l'urgence et de la surprise, elle agit dans la profondeur du dispositif adverse en s'affranchissant des obstacles pour surprendre l'ennemi et le détruire. Sa devise est "De la terre, par le ciel". Chaleureusement accueillis à l'école par le commandant en second, les auditeurs ont débuté cette seconde visite par une conférence délivrée par le Chef d'état-major de l'Ecole de l'ALAT visant à clarifier leurs idées sur cette arme, son rôle dans le combat de l'armée de terre et sur ses spécificités. En chiffres l'ALAT qui est le premier exploitant d'hélicoptères en Europe, ce sont 72500 heures de vol par an, 290 Hélicoptères et 14 avions légers. Comme l'ensemble de l'Armée de terre, l'ALAT se transforme et se réapproprie ses missions dans le cadre de la prise en compte de la haute intensité. Elle cherche à combiner masse et agilité pour créer des effets décisifs dans la manœuvre générale. L'aérocombat dont l'ALAT est le principal instrument vise à renseigner, à flanc garder et enfin à façonner l'adversaire dans la profondeur pour le livrer affaibli aux troupes qui combattent au sol. Autrement écrit, l'ALAT prépare et complète les effets des autres armes et dans bien des cas, elle est un atout maître dans la main du chef interarmées dont elle constitue, grâce à une agilité poussée qui confine souvent à l'ubiquité, l'échelon réservé par excellence.

La seconde conférence, faite par le chef de corps de l'école de l'ALAT, a donné aux auditeurs une vue complète de l'organisation, des missions et des moyens de cette école. Elle forme des spécialistes, beaucoup de mécaniciens notamment, et naturellement des pilotes. Néanmoins le cœur de sa mission c'est de faire de ces pilotes des meneurs d'hommes et de constituer des équipages de combat. Autrement écrit, sa mission cible autant les caractères que les compétences. 2000 stagiaires de tous types passent tous les ans par l'EALAT même si la

tendance pousse à ne retenir que la formation d'une centaine de pilotes *ab initio*. Pour remplir sa mission, l'ALAT est dotée des moyens les plus performants et elle complète son parc d'hélicoptères d'attaques (Tigre HAD) et de transport (NH 90) par des outils de simulation extrêmement sophistiqués qui permettent d'exploiter au mieux les heures de vol réelles, lesquelles restent très coûteuses.

A l'issue de ces conférences, les auditeurs ont rejoint les hangars de l'école où deux pilotes très expérimentés leur ont présenté un Tigre HAD et un NH 90 dans les moindres détails. La très forte expérience opérationnelle de ces deux officiers qui ont été engagés à de nombreuses reprises en opération extérieure, a impressionné l'auditoire qui a pu ainsi mesurer la difficulté qu'il y a à piloter de telles machines tout en commandant une patrouille ou une escadrille engagée au combat. Ces témoignages délivrés sans fanfaronnade par des officiers dont l'humilité est très visible, ont conclu en beauté ce contact entre la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeant et l'EALAT.



Pourtant déjà bien longue et riche cette journée du 16 mai n'était pourtant pas terminée pour autant car, sitôt partis de l'EALAT, les auditeurs ont rejoint le grand amphithéâtre de l'Université de Toulon où la FMES organise traditionnellement ses conférences mensuelles. Celle du 16 mai avait une résonance particulière pour la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants puisque c'est le parrain de la session, l'Ambassadeur Maurice Gourdault-montagne qui s'exprimait ce soir-là. Le thème de sa conférence était « les défis d'un monde fracturé ». Avec une maîtrise qui, pendant une heure et demie, a tenu en haleine un amphithéâtre comble, l'Ambassadeur Gourdault-Montagne a livré ses analyses d'un monde qui termine une parenthèse prétendument heureuse, celle de la globalisation et du négoce, du commerce et des échanges comme activités structurantes, pour entrer dans une période sombre dont la force et le rapport de force sont les principaux déterminants. Comment caractériserez la période que nous vivons ? Aujourd'hui, les rivalités entre les Etats-Unis et la Chine polarisent le monde, faut-il renvoyer dos à dos les Etats-Unis et la Chine ? Est-ce qu'on assiste à une bascule avec une puissance chinoise qui va devenir « l'hégémon » mondial comme l'ont été les Etats-Unis ? Alors qu' on voit se structurer deux grands camps, car la guerre a un effet qui polarise, quels rôles, l'Europe et la France pourraient avoir dans cette dynamique ? Comment analyser la situation du positionnement du Sud (Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient...) vis à vis de la France et de l'Europe ? Comment un diplomate ou un chef d'Etat peut-il prendre un compte le facteur des émotions (conséquence de l'accès immédiat à l'information et de l'intelligence artificielle) qui n'existait pas avec autant d'acuité avant ? Toutes ces questions ont été abordées dans ce vaste tour d'horizon et, bien entendu, l'orateur a donné ses réponses, parfois décapantes mais toujours appuyées par un argumentaire solide et des références puisées aux meilleurs sources, notamment celles de sa propre expérience. Au bilan, même au terme d'une journée chargée, cette brillante conférence a véritablement été un

moment jubilatoire. Le talent de l'orateur, son immense expérience et sa profonde culture ont donné du sens au sentiment de chaos qui saisit celui qui regarde le monde en face ; c'est bien ainsi que se distinguent les esprits supérieurs, ils rendent simples et intelligibles les choses les plus absconses et compliquées. Il ne fait aucun doute que l'Ambassadeur Maurice Gourdault-Montagne est de ceux-là et avoir pu l'entendre a été un privilège !



Le lendemain c'est à Fréjus, où le 21^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine tient garnison que la session avait rendez-vous. Le but de la troisième étape de cette plongée dans l'Armée de terre était de comprendre à quel point le régiment est la pierre angulaire de tout l'édifice. C'est le lieu où l'identité profonde de tout soldat se forge. C'est là qu'est sa seconde famille et lorsqu'il n'en a pas ou qu'il n'en a plus, c'est souvent là qu'est sa seule famille. C'est donc un lieu bien particulier où jouent des dynamiques structurantes ; l'esprit de corps, l'effet des traditions d'une arme prestigieuse et d'une division d'arme qui l'est plus encore, la fraternité d'armes de celles et ceux qui ont vécu ensemble des moments heureux et des instants dramatiques, qui ont partagé l'exaltation et la peur du combat, qui ont vu les camarades tomber et parfois ne plus se relever. Entrer dans un régiment comme le 21^{ème} RIMA c'est donc pénétrer dans un monde à part où, au-delà de la hiérarchie et la dureté du métier, se pétrit une profonde et solide camaraderie ; une confrérie du devoir et de la mission que rien n'arrête.

Très chaleureusement accueillis par le chef de corps et quelques-uns de ses officiers, les auditeurs ont tout d'abord suivi une conférence au cours de laquelle le chef de corps est revenu sur la longue et glorieuse histoire du régiment montrant ainsi pourquoi le 21, dont la fière devise est « croche et tient » figure parmi les unités les plus prestigieuses de l'Armée de terre. Le chef de corps a également insisté sur la grande modernité du régiment. Equipé des matériels les plus récents et performants issus du programme Scorpion, le 21^{ème} RIMA est une unité redoutable habituée aux coups durs et aux situations d'urgence. Ainsi, elle a par exemple été la toute première engagée au Mali lors du déclenchement de l'opération Serval en janvier 2013 et 10 ans plus tard elle a été parmi les toutes dernières à quitter ce théâtre.

A l'issue de cette présentation théorique les auditeurs ont gagné la place d'armes du régiment où les attendait une présentation complète des équipements et des armements dont est doté le 21. L'embarquement dans les véhicules « griffon » pour une escapade en tout terrain a été le moment fort de cette séquence. Les auditeurs ont ainsi pu mesurer la puissance et l'agilité de ce nouvel engin de la famille Scorpion ; au passage ils ont aussi eu un petit aperçu de la rudesse du métier de fantassin. Autant que les armes et les matériels, c'est le contact prolongé et informel avec les cadres et les marsouins du régiment qui a également beaucoup marqué les auditeurs. L'aisance et la saine décontraction mais aussi la profonde humilité avec lesquelles les hommes et les femmes du 21^{ème} RIMA parlent de leur métier a beaucoup frappé les auditeurs. Les liens profonds qui les unissent, qui se lisent dans les regards et les attitudes de ces marsouins ; la fluidité de leurs contacts interpersonnels donne une impression de force maîtrisée et de compétence partagée. A

les regarder faire et évoluer, on comprend pourquoi le régiment est à ce point une structure déterminante et centrale pour l'Armée de terre. C'était le but de cette immersion et il a été atteint. Après un copieux repas partagé en commun que l'hymne des Troupes de Marine a conclu, les auditeurs sont repartis transformés par leur brève expérience au 21^{ème} RIMa. Dans un récent ouvrage qui retrace l'historique du régiment, Frédéric Beigbeder qui y a récemment séjourné, a écrit cette phrase émouvante qui claque comme un étendard le ferait au vent. « *Ces hommes en treillis kaki sont un peu plus que des hommes. Ils savent se tenir. Ils se respectent. Ils n'aiment ni la violence ni la prétention. Leur fierté se nomme le sens du devoir* ». Avec son regard pénétrant et sa plume acérée, Monsieur Beigbeder a, en quelques heures passées au 21, tout vu et tout compris. Le régiment est un bien lieu spécial, celui où une alchimie particulière opère qui transcende les hommes et les tire collectivement vers le haut, vers le bien et vers le mieux.

Après ces heures d'exception, unanimement saluées par les auditeurs comme comptant parmi les plus belles de toute la session, ce fut le retour à Toulon. Une belle surprise les y attendait. En effet grâce à deux auditeurs issus de l'entreprise « Naval Group » une visite du sous-marin nucléaire d'attaque « Améthyste » a pu être proposée à la session car le bâtiment se trouve actuellement à quai à Toulon pour une phase de maintenance. Ce fut une formidable occasion de découvrir cet outil de combat mais aussi les rudes conditions de vie en service qui sont celles des sous-marinières. Les quelques membres d'équipage qui ont accompagné cette longue visite ont en effet longuement échangé avec les auditeurs sur leur métier et ses particularités. Ainsi, après l'avoir constaté le matin même au 21^{ème} RIMa, les auditeurs ont pu mesurer que la passion de servir et la fierté de faire un métier rude mais exaltant sont bien communes aux trois armées.



La dernière étape de ce riche séminaire, fort en découvertes et en émotions, s'est déroulée le samedi en salle de classe. Moins agréable que toutes celles qui l'ont précédé, cette ultime séquence visait à permettre à chacun des trois comités qui composent la session de présenter ses travaux académiques à un jury chargé de les évaluer. En effet, dans le cadre du Diplôme Universitaire que délivre l'Université de Toulon pour valider la formation suivie dans le cadre d'une SMHES, les auditeurs doivent rendre et présenter, à intervalles réguliers des travaux individuels et collectifs et ces derniers sont notés. Plus précisément, dans le cadre du thème retenu pour la session « les conséquences en Méditerranée de la guerre en Ukraine » chaque comité doit développer un scénario prospectif sur une thématique découlant de la question posée par le sujet de la session. Ce rendez-vous du samedi 18, à un mois de la restitution finale qui se tiendra en public le 15 juin à Toulon, visait à la fois à évaluer la qualité du travail de chaque comité mais aussi et surtout à leur permettre de recevoir de la part du jury les derniers commentaires et conseils pour affiner et, si c'est nécessaire, réorienter leurs travaux. Fort heureusement, aucune réorientation radicale ne s'est avérée nécessaire mais les trois comités ont néanmoins reçu de précieux conseils de la part d'un jury très engagé et très relevé dans sa composition. En effet, outre le directeur académique de la FMES, y siégeaient le directeur des SMHES, trois enseignants chercheurs de l'Université de Toulon, un parlementaire et enfin le directeur des recherches de l'IHEDN, institut avec lequel les SMHES ont un partenariat solide. Au terme de cette longue

épreuve de trois heures au total, une heure par comité, mais forts de solides enseignements et de nombreux conseils, les auditeurs sont repartis vers leurs vies professionnelles et personnelles. Ils se retrouveront toutes et tous mi-juin pour un ultime séminaire qui les conduira à Genève au contact des organisations internationales qui y ont leur siège puis à Toulon pour la séance de restitution finale des travaux de comité à laquelle succédera la cérémonie de clôture de la 34^{ème} SMHES/cadres-dirigeants.

GENEVE ET CLOTURE

09



13- 15
JUIN 2024

Neuvième et ultime séminaire de la 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/ Cadres-Dirigeants :

Les organisations internationales et les organisations non-gouvernementales

« *Le collectif est la capacité à accepter l'autre et à travailler ensemble pour atteindre un bien commun* » Nelson Mandela

La 34^{ème} session méditerranéenne des hautes études stratégiques/Cadres-dirigeants a achevé sa formation par un ultime séminaire qui s'est déroulé du 13 au 15 Juin en deux temps bien distincts. La première partie, les 13 et 14 Juin, a conduit les auditeurs à Genève pour une séquence consacrée aux organisations internationales et intergouvernementales. La seconde partie a ramené leurs pas à Toulon pour la restitution solennelle des travaux de comités et la clôture de la session.

Après les nombreuses pérégrinations qui les ont amenés à sillonner la France et à faire étape en Belgique et en Turquie, c'est donc sur les rives enchantées du Lac Léman que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants ont posé une dernière fois leurs valises. Malgré la brièveté de ce séjour, à peine quarante-huit heures, le but de cette étape genevoise était d'aller à la rencontre de quelques organisations internationales et non-gouvernementales afin de bien mesurer leur rôle et leur impact dans la géopolitique et la géostratégie du bassin méditerranéen. Comme ces organisations internationales et non-gouvernementales sont nombreuses à avoir leur siège à Genève, y venir pour les rencontrer *in situ* avait donc beaucoup de sens. La ville de Jean Calvin offre en effet de nombreux avantages à l'instar du pays, la Suisse, située au centre géographique de l'Europe continentale et dont les atouts sont multiples : stabilité politique, esprit de tolérance, prospérité économique et ouverture sur le monde. Ce sont autant d'éléments importants lorsqu'il s'agit de décider de l'implantation d'un siège. De plus, Genève est une métropole dynamique, bien desservie et très agréable où la tradition d'accueil est profondément enracinée. Ce n'est donc pas par hasard si Genève est la ville qui accueille le plus d'organisations internationales au monde. Précisément, le canton genevois accueille 39 organisations internationales et 431 organisations non-gouvernementales. Le siège européen des Nations unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale du travail sont les plus connues d'entre elles.

Genève et New York sont les deux centres de coopération internationale les plus importants du monde, Genève tenant la tête en nombre d'institutions, de réunions et de congrès. L'Office des Nations unies à Genève (ONUG) est le centre de diplomatie multilatérale le plus actif au monde et il a été le théâtre de nombreuses négociations historiques. Enfin, comme Bâle, New York et Strasbourg, Genève est le siège de plusieurs institutions internationales sans être la capitale politique du pays hôte.

N'ayant que peu de temps à passer à Genève le choix a donc été fait pour la session de n'y rencontrer que quatre organismes : LE CICR, l'Organisation mondiale de la santé, le Haut comité aux réfugiés des Nations-Unies (UNHCR) et enfin l'Organisation Mondiale du Commerce. Reçus le 13 Juin matin au siège du CICR, les auditeurs y ont découvert l'ensemble des missions de cette institution réputée. Son coordonnateur opérationnel pour l'Europe et l'Asie centrale a fait une conférence très vivante où l'histoire, l'organisation et l'action du CICR ont été expliquées aux auditeurs. Ces derniers ont pu découvrir son impact dans les zones de crises et de conflits. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une institution d'aide humanitaire, créée en 1863 par un groupe de citoyens genevois, dont le plus célèbre est Henry Dunant (prix Nobel de la

paix en 1901), C'est la plus ancienne organisation humanitaire existante après l'ordre de Malte. Le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence. La vocation du CICR est exclusivement humanitaire et il possède un statut neutre et indépendant. Il intervient dans les situations de conflit armé ou de troubles internes, avec pour mission essentielle de diminuer les souffrances des victimes de ces violences, sans distinction d'appartenance politique, ethnique, religieuse ou sociale. Pour ce faire, il doit être reconnu par toutes les parties au conflit dans les zones où il travaille. D'autre part, il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge là où il existe déjà un conflit.

Le mandat du CICR est reconnu en droit et lui a été confié par la communauté internationale : les Conventions de Genève citent en effet nommément le CICR pour l'accomplissement de diverses tâches humanitaires indispensables en cas de conflit armé. À cela s'ajoutent les statuts du CICR, sur la base desquels l'organisation peut développer ses activités dans les situations de violence interne bien que celles-ci ne soient pas couvertes par les Conventions.

Les activités du CICR sont cadrées par les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unicité et universalité. Pour accomplir sa mission, le CICR a articulé ses activités autour de quatre pôles ou programmes :

- La protection des personnes affectées par un conflit, qu'il s'agisse de prisonniers de guerre, de détenus de sécurité ou de civils subissant les effets des combats.
- L'assistance aux personnes affectées par un conflit.
- La prévention des crimes de guerre et autres violations du droit international humanitaire.
- La coopération avec les autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.



Venir au siège du CICR était donc pour les auditeurs de la 34ème SMHES/Cadres-dirigeants aller à la rencontre d'un acteur majeur de la gestion des crises, des conflits et des guerres. Son action et les valeurs fortes que porte le CICR ont très certainement contribué à encadrer l'usage de la violence et le phénomène guerrier depuis cent cinquante ans par l'apparition et la mise en œuvre du Droit des conflits armés et du Droit international humanitaire. Or, dans le cas des conflits les plus actuels : guerre en Ukraine, à Gaza et au Soudan, ce droit est très souvent au centre des débats. S'il ne peut pas arrêter les conflits, dans bien des cas il contribue à en façonner l'issue et c'est de lui que découlent les lourdes conséquences qui frappent ensuite ceux des acteurs qui s'essaient à le fouler aux pieds. Les Serbes Radko Mladic et Radovan Karadzic l'ont appris à leurs dépens !

L'après-midi du 13 juin a ensuite été consacrée à deux conférences : la première sur l'organisation mondiale de la santé (OMS) et la seconde de la part d'un acteur chevronné du haut comité des Nations Unies pour les réfugiés. La conférence sur l'OMS, délivrée par une conseillère technique auprès du Directeur du département de la prévention des épidémies et des pandémies a permis aux auditeurs de bien comprendre l'organisation et l'action de l'OMS. Forte de 193 États membres, l'Organisation mondiale de la Santé est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948. Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « *état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». L'action de l'OMS a historiquement été déterminée par cette constitution, qui stipule notamment le « *droit à la santé de tous les peuples* » et « *d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible* ».

Les grands domaines d'activité de l'OMS sont :

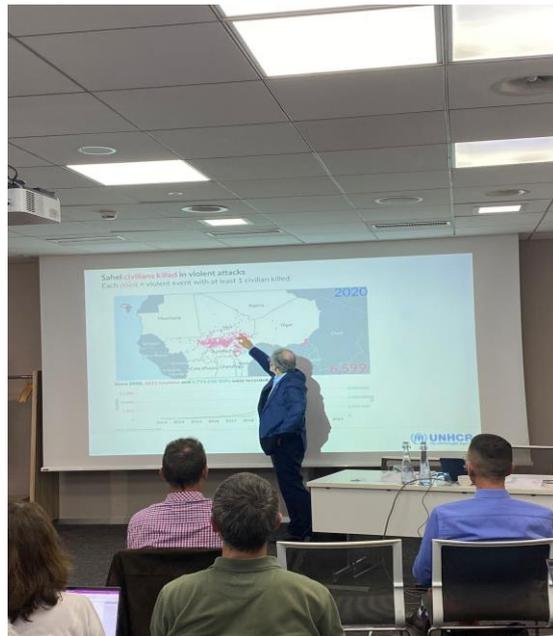
- Harmonisation, codification : définir des normes, des conventions, des règlements internationaux en matière de santé.
- Mesures sanitaires : prendre des mesures pour arrêter une épidémie et mesures sanitaires en cas de voyages internationaux
- Information et Recherche : communiquer sur la santé et promouvoir la recherche ; ainsi l'OMS recueille et diffuse les données sanitaires de ses 193 États membres
- Formation et éducation : fournir un appui technique aux États membres et responsables de la santé à renforcer les systèmes de santé pour offrir à tous des services adéquats et équitables.

Cette conférence a permis aux auditeurs de mesurer à quel point de telles organisations sont indispensables pour améliorer de manière équitable le sort de la population mondiale, en l'occurrence sa santé. Alors que la géopolitique joue beaucoup sur des dynamiques liées aux déséquilibres, aux rapports de force et aux antagonismes de toutes natures, une organisation comme l'OMS tend à égaliser et à aplanir les différentiels en matière de santé et donc à dépasser les rivalités, les crises et les conflits. Il est à ce titre intéressant de noter que des États qui sont en guerre, comme le sont aujourd'hui la Russie et l'Ukraine, continuent à siéger ensemble à l'OMS et partant d'y rester partenaires plutôt qu'adversaires. C'est la logique d'institutions nées sur les cendres encore fumantes de la seconde guerre mondiale et qui aspiraient à créer un climat de concertation, d'harmonie et d'entente entre les États. L'histoire a prouvé que cette ambition relevait davantage du rêve que de la réalité mais certaines de ces institutions, comme l'OMS, fonctionnent et permettent, comme chacun d'entre nous a pu le constater à l'occasion de la pandémie de la COVID 19, d'éviter parfois le pire.



La seconde conférence de cette après-midi du 13 Juin qui a clos une journée riche et dense a donné l'occasion à un fonctionnaire très chevronné et expérimenté du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) de partager avec les auditeurs son expérience sur les

phénomènes de migrations et sur les questions liées aux réfugiés. Sa très grande connaissance du continent africain et l'expérience acquise pendant de très nombreuses années passées sur le terrain ont donné aux auditeurs une image tout à fait nette des phénomènes migratoires contemporains. A la fois conséquences et enjeux des crises et des conflits actuels, les migrations sont assurément devenues un paramètre majeur de l'analyse géopolitique, des frictions et des changements d'équilibre (économique, climatique, politique, démographique, idéologique) qui caractérisent l'époque contemporaine. Par ailleurs, l'ampleur et l'impact de ces phénomènes migratoires, pour réels qu'ils soient, doivent souvent être relativisés et ramenés à une réalité certes difficile mais généralement moins préoccupante que ne les disent ses contempteurs ou ceux qui se plaisent à s'en servir comme menace ou comme moyen de pression. Au bilan, cette conférence faite par un acteur de terrain s'inscrivait parfaitement dans l'ambition des SMHES/Cadres-dirigeants qui aspirent, rappelons-le, à donner à leurs auditeurs des clés de décryptage et de compréhension qui dépassent le traitement superficiel et généralement émotionnel qu'en donnent d'autres vecteurs ou plates-formes. Au terme de cette conférence de l'UNHCR, il ne fait pas de doute que les auditeurs de la 34^{ème} SMHES/Cadres dirigeants n'auront plus le même regard sur les phénomènes migratoires et les problématiques de réfugiés.



Le lendemain matin, le 14 Juin, la session a eu l'honneur d'être accueillie dans le cadre prestigieux de la « Villa des Ormeaux » pour y entendre l'exposé du Délégué permanent de la France auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La « Villa des Ormeaux » n'est pas le lieu de résidence du Délégué permanent mais le siège de la Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse. L'Ambassadeur qui exerce cette fonction y réside et la villa abrite aussi les différents services afférents à la Représentation permanente. La « Villa des Ormeaux » a été construite en 1835 dans le style gothique anglais par Georges Haldimand. Acquis par l'Etat de Genève en 1951, elle est depuis occupée par la mission Permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies. C'est donc dans ce superbe écrin que le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce s'est adressé à la session. Ce dernier est revenu sur les origines de l'OMC et sur son institutionnalisation concrétisée par l'Accord de Marrakech signé le 15 avril 1994 et entré en vigueur le 1^{er} Janvier 1995. L'OMC couvre les accords passés dans le cadre du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade, en français : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*) depuis 1947 et les résultats des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Outre l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, l'acte final comporte vingt-huit accords dont un accord sur les mesures non tarifaires,

l'agriculture via l'accord sur l'agriculture, les services via l'Accord général sur le commerce des services, la propriété intellectuelle via l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et sur les investissements via les mesures concernant les investissements et liées au commerce.

L'OMC remplit principalement cinq fonctions :

- Gérer les accords commerciaux multilatéraux ;
- Servir d'enceinte pour de nouvelles négociations ;
- Régler les différends entre les membres ;
- Examiner les politiques commerciales nationales ;
- Coopérer avec les autres organismes internationaux (FMI, etc.)

L'OMC est donc avant tout un cadre de négociation, un lieu où les gouvernements des Etats membres se rendent pour essayer de résoudre les problèmes commerciaux qui existent entre eux. L'OMC s'occupe des politiques relatives au commerce des marchandises (dumping, subventions, mesures sanitaires, etc.), et des services (Accord général sur le commerce des services (AGCS)), des biens agricoles (ASA) et industriels, et de la propriété intellectuelle (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC))

L'OMC a donc été créée, en prolongement du GATT, dans un objectif de libéralisation des échanges commerciaux entre les pays. Pour ce faire, le commerce au sein des membres de l'OMC est régi par le principe de non-discrimination du commerce et celui des concessions tarifaires. Le principe de non-discrimination des échanges commerciaux s'appuie sur le concept de clause de la nation la plus favorisée, qui interdit un traitement plus favorable à un produit venant d'un pays plutôt qu'un autre pays. Il s'appuie également sur la clause du traitement national qui interdit d'avoir un traitement différent entre un produit étranger et un produit national. La clause de la nation la plus favorisée induit que si une baisse des droits de douane est concédée aux produits d'un pays, l'ensemble des autres membres doivent avoir leurs produits sujets à cette baisse de droits de douane. L'OMC a aussi dans ses objectifs la réduction des restrictions quantitatives (quotas, licences et prix minimal), de dumping et des subventions à l'exportation. Enfin l'OMC a pour objectif de rendre public les politiques commerciales nationales, pour faire respecter un principe de transparence dans le commerce international. Pour ce faire les pays membres doivent notifier à l'OMC leurs lois et mesures qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur le commerce international.

Par ailleurs l'OMC est entrée depuis quelques années dans une crise qui n'est finalement que le reflet de la fin du cycle de la mondialisation et la globalisation dont l'OMC a été un accélérateur majeur puisque sa raison d'être vise à fluidifier et normaliser les échanges et, ce faisant, garantir ainsi une stabilité du commerce international. Or aujourd'hui cette belle mécanique se grippe. Un seul nouvel accord a été conclu depuis la création de l'OMC en 1995 car son principe de fonctionnement par consensus se heurte à un monde de plus en plus fracturé et, au surplus, la fonction de règlement des différends se heurte au blocage de son instance d'appel. En parallèle la réapparition des politiques protectionnistes, notamment aux Etats Unis et en Inde dément de plus en plus fréquemment l'ambition irénique de l'OMC.

L'OMC semble donc être à un tournant de son histoire et une modernisation de ses règles de fonctionnement, notamment celles de l'instance de règlement des différends, s'impose. Elle doit aussi faire face aux défis que représentent le changement climatique mais elle doit surtout mieux répondre aux reproches et aux attentes des pays du Sud qui par ailleurs s'unissent et se coalisent sous des formes diverses et souvent agressives ; au sein des BRICS par exemple. Au bilan, il apparaît que l'OMC est l'archétype d'une institution issue du « monde d'avant » celui de la mondialisation et de la globalisation prétendument heureuses. De fait, elle entre en collision de plus en plus frontale avec un monde de plus en plus polarisé et fracturé où les dynamiques géostratégiques et géopolitiques l'emportent sur tout le reste et où le rapport de force est la grille d'analyse principale voire unique. Ce monde nouveau est donc complètement à l'opposé des principes louables qui ont prévalu depuis la fin de la seconde guerre mondiale mais qui, hors des limites du bloc occidental, n'ont pas enfanté du monde apaisé et prospère que les instigateurs de ces principes avaient espéré.



C'est forts de ce triste mais nécessaire bilan sur la pérennité d'organisations internationales qui, dans le cas de l'OMC, ne se trouvent plus en phase avec le monde qu'elles prétendaient contribuer à organiser, à apaiser et à développer, que les auditeurs de la 35^{ème} SMHES ont quitté Genève le 14 Juin en fin de journée pour rejoindre les bords de la Méditerranée et plus précisément Toulon. C'est en effet à Toulon, au siège de la FMES, que s'est tenue le lendemain matin la séance de clôture la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants. Moment solennel et important s'il en est, cette séance solennelle de clôture comprenait deux parties : tout d'abord une séance de restitution des travaux que chacun des trois comités de la session a menés tout au long des neuf mois de la formation ; ensuite une adresse du parrain de la session puis la remise des attestations de formation. Enfin un chaleureux cocktail a marqué la dissolution définitive de la 34^{ème} SMHES/Cadres-dirigeants.

A partir du thème général de la session qui était « conséquences en Méditerranée de la guerre en Ukraine » et en accord avec l'Université de Toulon qui délivre aux auditeurs un Diplôme Universitaire réputé, les trois comités qui composent la session ont chacun choisi, en décembre dernier, une thématique s'inscrivant dans la problématique générale afin de développer un scénario prospectif à horizon 2035. Le comité A a choisi d'imaginer comment les grandes alliances, l'OTAN et l'UE devront s'adapter aux changements qu'imposera la guerre en Ukraine en Méditerranée. Le comité B a opté pour l'étude de la Turquie et de ses perspectives d'affirmation stratégique. Enfin le comité C a retenu l'initiative des trois mers comme étant l'illustration de la bascule stratégique de l'Europe. Ce choix de thèmes complémentaires plutôt que concurrents, nouveau en comparaison avec les années précédentes, permet de proposer un travail final beaucoup plus complet et cohérent compte tenu de l'ampleur du thème général de l'année.

Face à un jury composé du Professeur Xavier LEROUX, Président de l'Université de Toulon ; du Vice-Amiral d'Escadre (2S) Pascal AUSSEUR, Directeur Général de la FMES ; de Monsieur Fabien SHAEFFER, Directeur délégué pour la modernisation et l'appui à la recherche et

du général de corps d'armée (2S) Laurent KOLODZIEJ, directeur des SMHES, les comités ont exposé leurs scénarii pendant une trentaine de minutes chacun. Une séance de questions réponses a suivi visant à éclairer ou détailler certains aspects des travaux qui n'étaient pas apparus avec suffisamment de netteté ou qui avaient été évoqués trop succinctement. Il faut cependant mettre à la décharge des auditeurs la difficulté qui s'attache à condenser le résultat de deux cent heures de travail en trente minutes. Cette réserve étant posée, le jury a apprécié à sa juste valeur la très haute qualité, la richesse et l'originalité des travaux présentés et il a salué la pertinence de l'option nouvelle, retenue cette année, consistant à développer des scénarii complémentaires plutôt que concurrents. Elle donne à ces travaux de la session une consistance et une cohérence supplémentaire et cette option sera très vraisemblablement reconduite pour les sessions futures.

Au terme de ce passage sur le gril qui a validé leurs travaux, les auditeurs ont reçu leurs attestations de formation de la main des membres du jury auxquels s'étaient joints Monsieur le Député du Var Yannick CHENEVARD et Monsieur le Vice-Amiral (2S) Benoît LE MASNE de CHERMONT ancien président de la FMES. Une adresse du parrain de la session, Monsieur l'Ambassadeur de France Maurice GOURDAULT-MONTAGNE a ensuite conclu cette ultime séance forte en émotion.

Après un cocktail chaleureux et convivial émaillé par les nombreuses évocations des moments forts et des souvenirs marquants vécus par ses auditeurs, la 34^{ème} session s'est ensuite définitivement dissoute. Il lui reste encore à produire le document écrit qui rendra compte de l'ensemble de ses travaux et qui sera publié cet été. Cette dernière épreuve, notée comme toutes les autres, conduira en Septembre à la délivrance par l'Université de Toulon à chacun des auditeurs ayant obtenu la moyenne, du Diplôme Universitaire « Stratégie et analyses prospectives des mondes méditerranéen ». Au-delà, les auditeurs de la 34^{ème} SMHES pourront aussi rejoindre la cohorte des anciens des SMHES regroupés dans une association particulièrement dynamique et active : l'A2SMED (association des auditeurs des sessions méditerranéennes de la FMES). Qu'ils le fassent ou pas, leur regard sera beaucoup plus affuté après cette année passée à se former en géopolitique et en géostratégie. Comme l'ont dit plusieurs auditeurs : « *après avoir suivi cette formation à nulle autre pareille, jamais plus nous ne regarderons les journaux télévisés comme nous le faisons avant* » Pouvait-on rendre un plus bel hommage aux SMHES/Cadres-dirigeants ?

